

Breçé



Infos
2025-2026

n°104



La Commune



Associations



Infos
Pratiques

Bulletin Municipal 2025- 2026

Éditorial de Mme Le Maire	P 3	Les Haies	P 41
Administration Générale	P 4	Gites Ruraux	P 42
France Services	P 5-6	LES ASSOCIATIONS	
Élections Municipales 2026	P 7	- A.D.M.R	P 43
État Civil	P 8	- A.F.N. et Autres Conflits	P 44
Tarifs Communaux 2025	P 9 à 11	- Club de l'Amitié	P 45
Planing Balayage 2026	P 11	- Brecé Sports Football	P 46
Budget - Finances 2025	P 12-15	- Brecé Sports Volley	P 47
Restauration Scolaire	P 16	- Brecé Sports V.T.T.	P 48
Maison d'Assistantes Maternelles	P 17	- Société de Pêche (AAPMA)	P 49
École Notre Dame de Pontmain	P 18-26	- Société de Chasse	P 50
APEL Notre Dame de Pontmain	P 27	- «Entre Nature et Patrimoine»	P 51
OGEC Notre Dame de Pontmain	P 28	- Familles Rurales	P 52
R.P.E. du Bocage	P 29	Polleniz	P 53
Les Matinées de l'Éveil	P 30	Maison Départemental de l'Autonomie	P 54
Accueil de Loisirs	P 31	Constat Pollution	P 54
Argent de Poche	P 32	Fibre Optique	P 55
Ludo'Anim	P 33	Don d'Organes	P 56
Infos Jeunes 11 - 29 ans	P 33	Soutien à l'hôpital	P 56
Travaux de l'Église	P 34-35	Déchets - Redevance	P 57
Travaux 2025	P 36	Portage des Repas à Domicile	P 58
Projet MAM - Boulangerie	P 37	E.P.I. Espaces de Partage et d'Initiatives	P 59
Commission Action Sociale	P 38	Enedis	P 60
Annuaire des Entreprises	P 39	La Poste	P 61
Circuits Courts	P 40	Annuaire des Associations	P 62
		Calendrier des Fêtes et Manifestations	P 63



Chères Brecéennes, chers Brecéens,

En ce début d'année, je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous mes voeux les plus sincères. Que 2026 vous apporte la santé, la sérénité et de beaux moments partagés avec vos proches.

La période des voeux est toujours un moment particulier : un temps de partage, mais aussi de bilan. Pour moi, cette année revêt une émotion toute particulière, puisque ce mandat arrive à son terme et j'ai fait le choix de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales. Je forme le vœu que notre commune continue d'avancer dans un esprit de solidarité, de respect et d'engagement citoyen.

Tout au long de ces années, entourée de l'équipe municipale, des agents communaux et de nos partenaires, nous avons travaillé avec engagement, conviction et sens des responsabilités. Ensemble, nous avons œuvré pour faire avancer Brecé, améliorer le cadre de vie et répondre, autant que possible, aux attentes des habitants. C'est le fruit d'un travail collectif, mené dans l'intérêt général, avec le souci constant d'une gestion rigoureuse et responsable des finances communales.

Bien sûr, malgré l'enthousiasme et la volonté, certains projets n'ont pas pu être menés à leur terme. Des contraintes financières, réglementaires ou contextuelles ont parfois freiné les ambitions. Toutefois les réflexions engagées serviront de bases solides pour la future équipe municipale.

Je tiens à remercier :

- les agents communaux, pour leur disponibilité, leur professionnalisme et leur attachement à la commune ;
- les bénévoles et acteurs associatifs, dont l'énergie et la générosité font vivre et vibrer notre commune,
- les adjoints et conseillers municipaux, pour leur engagement fidèle et leur esprit d'équipe ;
- et bien sûr vous toutes et tous, habitants, pour votre confiance, vos échanges et votre présence, qui donnent chaque jour du sens à notre engagement.

La commission est heureuse de vous présenter ce bulletin, qui revient sur l'année 2025, ouvre des perspectives pour 2026, et vous souhaite une agréable lecture.

Pour information, Brecé compte officiellement 836 habitants depuis le 1er janvier à la suite du dernier recensement.

Je vous adresse à nouveau mes voeux les plus chaleureux pour une très belle et heureuse année 2026.

Martine PICHOT
Le Maire

Site Internet : brece.com



Site internet : www.brece.com

- Actualités et évènements de la commune et des associations.
- Informations locales des services et des infrastructures.
- Commerces, artisans, prestataires de services
- Tourisme, agriculture, service à la santé
- Informations et communication du conseil municipal
- Informations d'urbanisme, droit du sol, terrain à bâtir
- Droits et démarches, renseignements administratifs
- Horaires déchetterie, environnement
- Patrimoine et histoire de la commune.

A LA MAIRIE DE BRECÉ

Etat Civil

- Copie intégrale ou extrait d'actes enregistrés dans la commune

Urbanisme

- Réception des demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, etc.), envoi à l'instruction auprès des services de la CCBM et délivrance des autorisations

- Demande d'information cadastrale

Recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté

- Recensement des jeunes entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire. Pour la délivrance de l'attestation, apporter Carte Nationale d'Identité ou Passeport valide, ainsi que livret de famille à jour et justificatif de domicile

Inscriptions sur les listes électorales

- Apporter justificatif d'identité et justificatif de domicile, ainsi que le Formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription complété (disponible sur internet et également en mairie)



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



DANS LES MAIRIES DISPOSANT D'UNE STATION D'ENREGISTREMENT POUR CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Mairies les plus proches : **Gorron, Mayenne, Ernée, Lassay** ou tout autre commune disposant d'une station d'enregistrement

Carte Nationale d'Identité ou Passeport : Documents à fournir :

- imprimé CERFA 12100*2 rempli (<https://ants.gouv.fr/>)
- Justificatif d'identité et de nationalité (carte d'identité ou extrait d'acte de naissance)
- Photo d'identité datant de moins de 6 mois
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, Eau, Quittance de Loyer, etc.)

Pour les passeports : timbre fiscal 86 € pour les personnes majeures. (disponible chez un buraliste agréé ou sur <https://timbres.impots.gouv.fr>)



Il convient de prendre rendez-vous dans la mairie de votre choix qui confirmera les pièces à fournir (selon votre situation, certaines pièces complémentaires peuvent être demandées)

MEMO POUR VOS DEMARCHEES EN LIGNE SUR INTERNET

POUR FACILITER VOS DEMARCHEES, SITES MIS A LA DISPOSITION DES USAGERS PAR LES ADMINISTRATIONS :

https://www.service-public.fr/	https://ants.gouv.fr/ - pour la création d'un compte "Particulier" vous permettant d'effectuer vos demandes en ligne concernant le permis de conduire, la carte grise, pré-demande pour le passeport biométrique et la carte nationale d'identité	https://www.paiement-amende.fr/ - pour payer l'amende en ligne - consulter le solde de points - récupérer les points
https://www.ameli.fr/ - pour les remboursements santé, renouvellement carte-vitale, carte européenne assurance maladie	https://www.lassuranceretraite.fr/ - pour obtenir le relevé de carrière, demander la retraite en ligne, consulter les paiements	https://www.impots.gouv.fr/ - pour déclarer les revenus, payer les impôts, etc
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193 - pour déclarer les nouvelles coordonnées (changement d'adresse), simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie.	https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE - pour vérifier l'inscription sur les listes électorales de votre commune	https://www.pole-emploi.fr/ - pour s'inscrire, connaître les offres d'emploi, s'actualiser, trouver une formation

S'appuyant sur un réseau de 27 communes, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais a organisé son offre de services dans un souci de simplicité et de proximité.

Ainsi, vous trouvez tous les renseignements de premier niveau auprès de la Mairie de votre commune où vous pouvez effectuer la plupart de vos démarches administratives.



Et pour des demandes plus spécifiques (emploi, santé, prestations sociales, aide à domicile,...), pas besoin de vous déplacer très loin : **les Espaces France Services de Gorron, Landivy et Ambrières-les-Vallées** se tiennent à votre disposition pour vous renseigner et vous aider à effectuer les démarches auprès de la **CAF**, **la CPAM**, **la CARSAT**, **Pôle Emploi**,...

Un agent vous aide à contacter la bonne personne, remplir et transmettre le formulaire,...

PERMANENCES DES PARTENAIRES

France Services GORRON

Tél : 02 43 30 10 58

Jours	Partenaires	Horaires
Lundi	Mission locale Jeunes (sur RDV) <i>Tous les lundis</i> 	9h30 – 17h00
Mardi	DGFIPP (sur RDV) <i>1^{er} et 4^{ème} mardis du mois</i> Service des Impôts  Conciliateur de justice (sur RDV) <i>3^{ème} mardi du mois</i> 	9h00 – 12h00 9h00 – 12h00
Mercredi	SOLIHA (sans RDV) <i>1 mercredi par mois</i> 	9h00 - 12h00



PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS

Une structure de proximité pour vos demandes au quotidien

France Services est un lieu unique au sein duquel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives: emploi, retraite, famille, social, santé, logement, accès au droit.... Y compris les actes à réaliser par internet. Les animateurs sont formés par les opérateurs partenaires pour délivrer de l'information et des services en leur nom et vous accompagner dans la complétude de dossiers.

Vos démarches

Famille: CAF, MSA...



Fiscalité: accompagnement aux démarches en ligne

Logement :Caf, Mayenne
Habitat



Accès au droit: conciliateur de justice, CDAD...

Emploi : Pole emploi, Mission locale 53, FEPEM, structure d'emploi et d'insertion



Titres: information sur les pré-demande en ligne sur ANTS: CNI, permis, certificat d'immatriculation

Une équipe à votre service

m'accueille,
m'oriente,
m'informe

me met en relation avec le partenaire si besoin

m'accompagne dans mes démarches administratives

Peut m'aider quand j'utilise des outils numériques

Contact: France services de Gorron

7 Place du Général Barrabé - 53120 GORRON

Tel: 02.43.30.10.58

@: msap@gorron.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00



Les élections municipales dans les communes de moins de 1 000 habitants

Les nouvelles règles de validité des bulletins de vote

INSTITUTIONS FRANÇAISES

Vie publique Le site de l'administration publique

Vote blanc ou vote nul : quelles différences ?

Vote blanc	Vote nul
Une enveloppe vide	Un bulletin sans enveloppe
Un bulletin vierge dans l'enveloppe	Un bulletin non réglementaire
	Un bulletin annoté
	Un bulletin déchiré

© DILA 2024



Fin du panachage des bulletins de vote : la liste est bloquée

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)
Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)
Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de 11 conseillers municipaux

2 listes A et B



1^{er} TOUR
La liste A a la majorité absolue > elle obtient la majorité des sièges (prime majoritaire), soit 6 sièges.

2nd TOUR
Mêmes règles de répartition que pour le 1^{er} tour : prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, représentation proportionnelle.
Pour se maintenir au 2nd tour, les listes doivent avoir obtenu plus de 10% des suffrages exprimés.

Les 5 sièges restants sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre la liste A et la liste B
(si elle a obtenu plus de 5% des suffrages exprimés).
Les listes qui ont obtenu plus de 5% peuvent fusionner.



État Civil

4 Naissances

2025

MENANTEAU Zoey	8 avril
ROUSSEAU Cloé	14 octobre
JOUVIN Malo	23 octobre



2 Mariages

2025

PELTIER Anita et DURAND Franck
27 décembre



Décès

2
0
2
5

Transcriptions de décès (2)

FOISNET Jean	4 juin
SANCHEZ Davis	25 juin

Inhumations (6)

HAIRY Jacqueline née ESNAULT	3 Janvier
BETTON Gisèle	19 mai
BAHIER Donatien	23 avril
SAVARY Léon	10 octobre
GOUGEON Joël	27 novembre
LEBOISSETIER Madeleine née LE GODAIS	28 décembre



A la demande des personnes et dans le cadre du règlement général sur la protection des données (RGPD), certains actes ou informations ne figurent pas sur ce document





Tarifs Communaux 2026

Location Salle Polyvalente

Réservations salle : 07 56 37 74 06

GRANDE SALLE	Tarif de base	Tarif association
Vin d'honneur (le samedi)	285 € (verres compris)	231 € (verres compris)
Vin d'honneur (hors samedi)	125 € (+ 0,15 €/verre)	103 € (+ 0,15 €/verre)
Conférence, théâtre, concours de cartes, loto, réunion & divers	115 € (vaisselle non comprise)	95 € (vaisselle non comprise)
Repas, Buffet	315 € (vaisselle non comprise) + 70 € /jour supplémentaire	165 € (vaisselle non comprise) + 35 € /jour supplémentaire
Repas mariage	355 € (vaisselle non comprise) + 70 € /jour supplémentaire	
PETITE SALLE (cantine)		
Repas, Buffet	100 € (vaisselle non comprise) + 45 € / jour supplémentaire	55 € (vaisselle non comprise) + 22 € / jour supplémentaire
Réunion + Vin d'honneur	55 € (+ 0,15 €/verre)	45 € (+ 0,15 €/verre)

En ce qui concerne la location de la salle polyvalente, priorité est donnée à la location de la grande salle. La petite salle ne peut donc être réservée que 2 mois maximum avant la date d'occupation.

La salle pourra être mise à disposition gratuitement à compter du vendredi 14 H pour les locations du week-end.

LOCATION VAISSELLE, TABLES, CHAISES et SONO

Couvert Complet : 0.60 € /personne	
Comprisant :	- 2 assiettes plates - 2 verres (vin et eau) - Couverts à poisson - 1 assiette à dessert - 1 coupe à champagne - Couverts (fourchette, couteau, petite & grande cuillères) - 1 assiette creuse - 1 tasse
Couvert Simple : 0.40 € /personne	
Comprisant :	- 1 assiette plate - 1 ou 2 verres au choix - 1 assiette à dessert - 1 tasse - Couverts (fourchette, couteau, petite et grande cuillères)
Les couverts (Cuillères, fourchettes, couteaux, petites cuillères)	0.25 €/personne
Verre ou tasse	0.15 € /verre
Chaise	0.25 € / chaise
Table	1.25 € / table
Sono : 16 € Pour les associations brecéennes, la sono est mise à disposition gratuitement.	
NETTOYAGE mal effectué (la mairie étant seule juge) - Parquet tâché, vaisselle, carrelage, sol, feux ou ensemble cuisine... mal nettoyés : 100 € de l'heure	

Location Salle des Tilleuls

LOCATION SALLE DES TILLEULS	Tarif de base	Tarif association
Vin d'honneur	55 € (+ 0,15 €/verre)	45 € (+ 0,15 €/verre)
Repas, Buffet	100 € (+ couverts) + 40 €/jour sup.	55 € (+ couverts) + 20 €/jour sup.
Séances de formation, ventes, réunion, sépulture & divers : 35 €		
La salle sera gratuite pour les réunions, assemblées générales des associations et organismes Brecéens.		
- Les classes regroupées bénéficieront du tarif association.		
- Les arrhes (50 % de la location) seront exigées lors de la réservation (sauf pour les associations et classes regroupées) et seront conservées si désistement dans les 3 mois précédents la date retenue.		



Tarifs Communaux 2026

Location Salle de Sports

LOCATION SALLE DE SPORTS

Pour les activités sportives :	<ul style="list-style-type: none"> - 15 € / heure pour les cours de gym, - 30 € / heure pour les sports collectifs (futsal...), - 50 € la demi-journée - 2 € / heure / personne pour les sports ou activités individuels <p>Pour les associations communales et l'école de Brecé la salle est mise à disposition gratuitement dans le cadre de la pratique sportive.</p>
Pour un vin d'honneur, pour terrain de jeux :	<ul style="list-style-type: none"> - 60 € par jour de location et uniquement si location de la salle polyvalente. (<i>En raison des activités sportives, la salle ne sera mise à disposition que le jour de la location et non la veille</i>)
Pour les repas :	Les associations communales (uniquement) bénéficieront du tarif et des conditions pratiqués pour la location de la salle polyvalente.
DROIT DE PLACE	- 30 € l'emplacement par jour et quel que soit le temps de présence

Tarifs Divers

SERVICE FUNERAIRE

CONCESSIONS ET CAVURNES

- * Concessions et Cavurnes pour 15 ans : **45 €**
- * Concessions et Cavurnes pour 30 ans : **84 €**
- * Concessions et Cavurnes pour 50 ans : **120 €**

CAVEAU 2 PLACES AU CIMETIERE : 1 700 €

L'entretien des concessions funéraires relève de la responsabilité de la famille des défunt.



Subventions Communales 2025

Brecé entre nature et patrimoine (impression du livre)	2947 €	Ass. «Loisirs» de la Maison de retraite de Gorron	80 €
Association BRECE SPORTS - section volley ball	806 €	U. D. A. F. de LAVAL	60 €
Association BRECE SPORTS - section V. T. T.	400 €	Association de la MFR de Craon	50 €
Associations Sportives Gorronnaises	425 €	Le Secours Catholique de LAVAL	120 €
Association CLUB de l'AMITIÉ de BRECE	500 €	Ligue contre le Cancer – Laval	75 €
Association les « Mini-Nous » de Brecé	3 600 €	A.F.P. France Handicap – Laval	75 €
O.G.E.C. (Frais de Garderie)	6 500 €	Divers et imprévus	3 500 €
A. P. E. L. de BRECE (Voyage Scolaire)	4000 €		

Salle Polyvalente

Voici le descriptif des tables à dispositions :

- 28 tables rectangulaires de 120 x 80 cm.
- 23 tables rectangulaires de 180 x 80 cm.
- 3 tables rondes diamètre 160 cm.
- 5 tables mange debout diamètre 80 cm.
- 5 chariots de transport.

Le conseil municipal par délibération D 2024-041 a fixé les tarifs de remboursement des tables cassées ou détériorées lors des locations comme suit :

Description	Tarif unitaire
Table 120 x 80 cm : -Plateau -Piètement	223 € 163 €
Table 180 x 80 cm : -Plateau -Piètement	259 € 187 €
Table ronde diamètre 160 cm : -Plateau -Piètement	247 € 175 €
Mange debout diamètre 80 cm	143 €



Planning pour balayage 2026

BP : Balayage Partiel (bourg sans Lotissements)

BC : Balayage Complet (bourg + lotissements)

- Jeudi 15 janvier BP - 14h30
- Lundi 9 février BC - 8h30
- Jeudi 19 mars BP - 14h30
- Mercredi 15 avril BP - 14h30
- Jeudi 21 mai BC - 14h30
- Mercredi 24 juin BP - 10h
- Mercredi 24 août BC - 8h30
- Vendredi 25 septembre BP - 10h
- Jeudi 29 octobre BP - 8h30
- Mardi 1er décembre BC - 8h30



Participations Financières

Participation et Subventions Ecoles Année scolaire 2024/2025

La participation annuelle aux frais de fonctionnement des écoles est établi suivant le coût moyen départemental :

1 695 € par élève scolarisé en classe maternelle

467 € par élève scolarisé en élémentaire

Ecole Notre-Dame-de-Pontmain de Brecé

Frais de fonctionnement versés à l'OGEC de l'école Notre-Dame-de-Pontmain suivant convention (Effectif et forfait)

	Maternelles	Primaires	
<i>Subvention exceptionnelle OGEC Brecé (activité danse)</i>			1 337,00 €

Frais de fonctionnement versés à la commune de Gorron suivant coût moyen départemental

2024/2025	Maternelles	Primaires			
École Primaire					
Maternelle Publique	4 enfants	10 170,00 €	11 enfants	4 203,00 €	Total : 14 373,00 €



Budgets Communaux

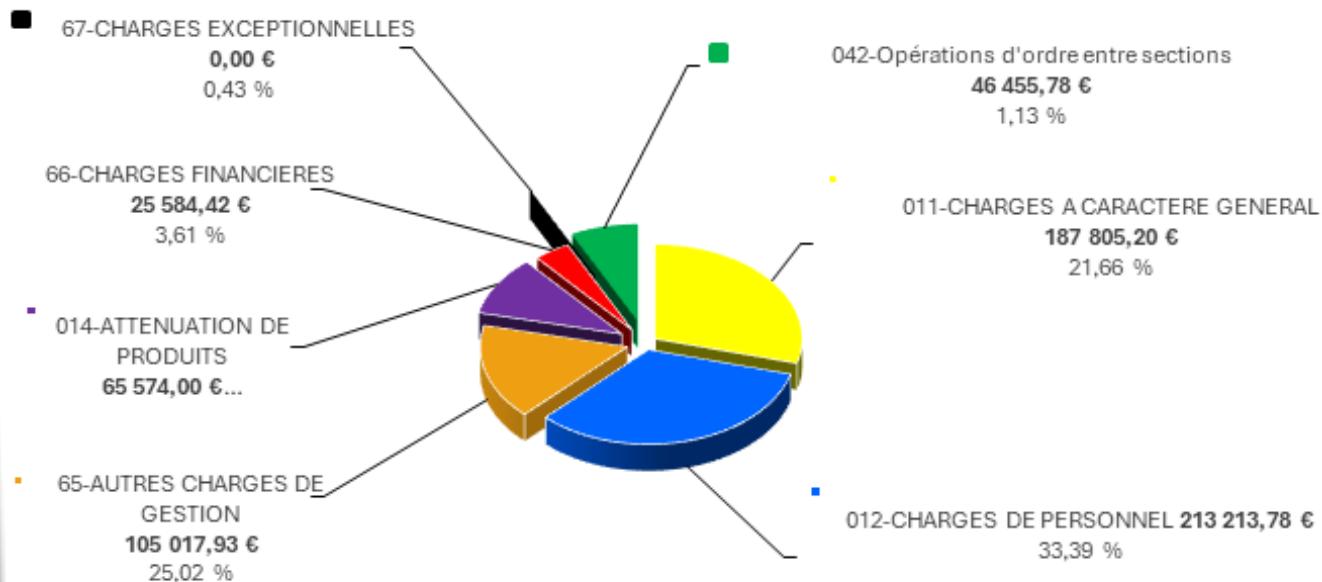
APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2024 DES BUDGETS COMMUNE, ASSAINISSEMENT et LOTISSEMENT Pré du Rocher

Sous la présidence de M. Robert VAUGEOIS premier adjoint, le conseil municipal, approuve à l'unanimité les comptes administratifs de l'exercice 2024 des budgets : commune, assainissement et lotissement, dressés par Madame le Maire, tels qu'ils sont présentés ci-dessous :

BUDGET COMMUNAL	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Report N-1	Résultat cumulé 2024
FONCTIONNEMENT	643 651,11 €	851 816,76 €	208 165,65 €	608 254,78 €	816 420,43 €
INVESTISSEMENT	480 963,45 €	399 451,20 €	-81 512,25 €	48 604,03 €	-32 908,22 €

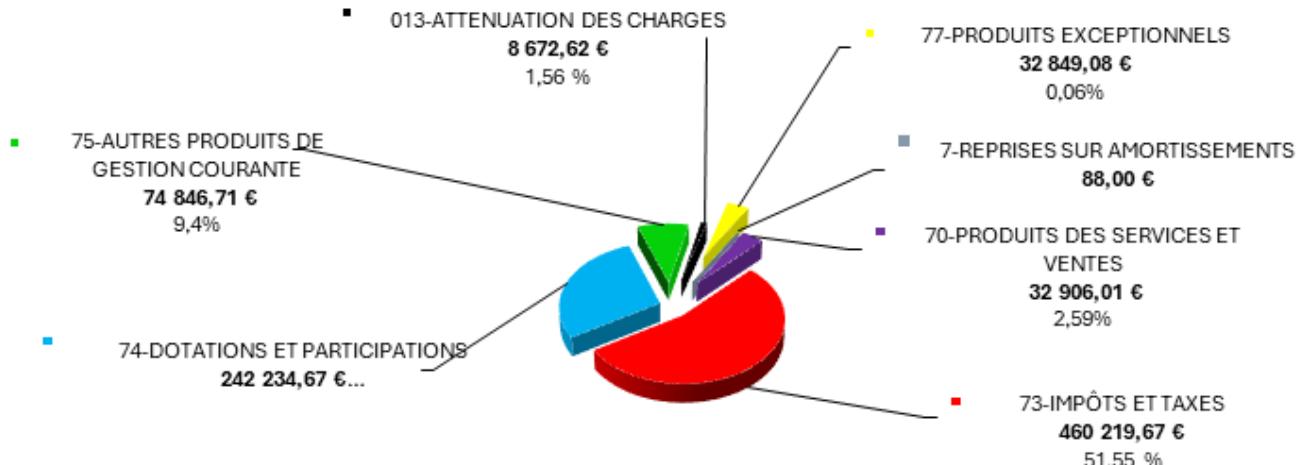
Dépenses de fonctionnement réalisées en 2024: 643 651,11 €

réparties par chapitre



Recettes de fonctionnement encaissées en 2024: 851 816,76 €

réparties par chapitre



Budgets Communaux

BUGET ASSAINISSEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Report N-1	Résultat cumulé 2024
EXPLOITATION	29 640,08 €	30 599,93 €	959,85 €	14 376,97 €	15 336,82 €
INVESTISSEMENT	13 955,06 €	17 256,83 €	3 301,77 €	30 284,85 €	33 586,62 €

LOTISSEMENT Pré du Rocher	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Report N-1	Résultat cumulé 2024
FONCTIONNEMENT	134 166,20 €	134 166,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT	134 166,20 €	134 166,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

D 2025-011 : AFFECTATION et REPRISE DES RESULTATS 2024 du BUDGET COMMUNAL

Vu les résultats de l'exécution 2024 du budget communal et des projets prévus en section d'investissement, le conseil municipal à l'unanimité, décide de reprendre et reporter les résultats au budget primitif 2025 :

- d'affecter en section d'investissement la somme de 432 208 €, à l'article 1068 ;
- de reprendre en conséquence le résultat de fonctionnement corrigé, à l'article 002, soit : 384 212,43 €
- et de reporter en section d'investissement, à l'article 001, le résultat déficitaire de : 32 908,22 €

D 2025-012 : REPRISE DES RESULTATS 2024 ASSAINISSEMENT

Vu le tableau des résultats de l'exécution 2024 du budget assainissement, le conseil municipal vote au BP 2025, la reprise des résultats excédentaires de l'exercice précédent comme suit :

- en section d'exploitation, la somme de 15 336,82 €, à l'article 002
- en section d'investissement la somme de 33 586,62 €, à l'article 001

D 2025-013 : VOTE DES TAUX D'IMPÔTATION pour 2025

Après étude de l'état de notification des taux d'imposition de 2025 relatifs à la taxe foncière pour le bâti, le non bâti, la taxe d'habitation pour les résidences secondaires et compte tenu de l'augmentation des bases d'imposition décidée par l'état, l'assemblée décide de reconduire les taux d'imposition pour 2025 ainsi :

- Foncier bâti 45,32 %
- Foncier non bâti 42,16 %
- axe d'habitation pour les résidences secondaires 17,64 %

D 2025-015 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 – LOTISSEMENT Pré du Rocher

Le conseil municipal vote le budget du lotissement Pré du Rocher 2025 qui s'équilibre en dépenses et recettes :

- En section de fonctionnement, à la somme de 134 171,20 €
- En section d'investissement, à la somme de 134 166,20 €

D 2025-016 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

L'assemblée vote le budget primitif communal 2024 qui s'équilibre ainsi :

- En section d'exploitation : les dépenses et recettes s'élèvent à la somme de 46 365,55 €
- En section d'investissement : les dépenses et recettes s'élèvent à la somme de 50 843,45 €

D 2025-017 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2025

Après présentation de l'ensemble des sections du budget primitif communal 2025, le conseil municipal accepté et vote le budget qui s'équilibre en dépenses et recettes ainsi :

- En section de fonctionnement, à la somme de 1 203 728,43 €
- En section d'investissement, à la somme de 1 757 374,03 €

Et autorise Madame le Maire à procéder, conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, à des virements de crédits entre chapitres, dans la limite de 7,85 % des dépenses réelles de chaque section.

INFORMATION : La redevance assainissement 2025/2026

Attention, les tarifs ont changé et vont encore changer !

Par délibération du 10/04/2025, le conseil a adopté les tarifs suivants concernant la redevance assainissement pour 2025 : abonnement annuel : 72 € par foyer raccordé, inchangé depuis 2017 et le prix au m3 d'eau consommé à 1,18 €.

Par délibération du 23/09/2025, il a été décidé de confier la gestion de la facturation de l'assainissement collectif de Brecé au SENOM, lequel facturera ce service au semestre et selon la même fréquence que les factures d'eau.

Face à l'accroissement des travaux d'entretien de plus en plus répétitifs et conséquents, en raison de l'indiscipline de certains usagers de ce service, le conseil a décidé, par délibération du 13/11/2025, d'augmenter les tarifs de la redevance pour 2026 : abonnement annuel : 78 € par foyer raccordé, et le prix au m3 d'eau consommé et rejeté : 1.20 €/m3

En outre, la législation exige le paiement d'une redevance de performance pour les systèmes d'assainissement collectif, conformément à la formule suivante : tarif 2026 fixé par l'agence de l'eau X coefficient de modulation applicable pour Brecé soit = $0,28 \times 0,30 = 0,084 \text{ €/m3}$

Cette taxe sera appliquée sur la facture assainissement en 2026.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter des lingettes biodégradables ou autres déchets dans les toilettes. Ceux-ci sont destinés à la poubelle !

Tous ces éléments sont à l'origine des problèmes constatés sur les pompes, le dégrilleur et le dysfonctionnement de la station entraînant des coûts de réparations très couteux. Il est donc important de changer cette habitude !



Restauration Scolaire

Lors de la séance du 22 mai 2025, le conseil municipal a décidé de fixer le tarif du repas scolaire à 4,85 € pour les familles domiciliées ou non à Brecé, à compter de septembre 2025.



Le coût d'achat du repas auprès de l'ESAT s'élève à 4,79 €, soit une augmentation de 2,5 %.

Pour déterminer le coût réel d'un repas, il faut y ajouter l'achat du pain, les frais de personnel ainsi que les dépenses liées aux fluides (eau, électricité et chauffage au gaz de la salle polyvalente). Le coût total d'un repas est ainsi estimé à 8,21 €.

Pour l'année scolaire 2024-2025, 3 947 repas ont été servis à la cantine. L'an dernier, la commune a pris en charge 41,7 % du coût réel d'un repas, soit une participation annuelle totale de 13 449,96 €.

La municipalité remercie le personnel de la cantine pour la qualité de son travail. Par leur encadrement, les agents contribuent à inculquer aux enfants des valeurs fondamentales telles que le respect, la maîtrise du calme, la réduction du gaspillage et la considération d'autrui. Leur intervention garantit un temps de restauration organisé et éducatif.



Contact pour la restauration Scolaire

Salle Polyvalente Tel. 02 43 08 00 17 - 7/7j, 24/24h (répondeur), par SMS au 07 56 37 74 06

Suivant le règlement de la cantine scolaire, merci d'informer avant 9 H 30 d'une absence directement à la Salle Polyvalente

Inscription obligatoire à la mairie en début d'année scolaire : Tel. 02 43 08 64 52

Maison d'Assistantes Maternelles

Maison d'Assistante Maternelle « Les Mini-Nous » deviendra prochainement M.A.M « Aux Pays des Mères Veillent »

Depuis janvier 2025 Mélanie GOUGEON, assistante maternelle agréée, en poste au sein de la MAM depuis 2023, accueille une nouvelle collègue : Sandrine BRILHAULT. Après une reconversion professionnelle elle obtient son cap petite enfance et son agrément pour 4 enfants en tant qu'assistante maternelle agréée.



Nous exerçons ensemble depuis un an, et nous avons le même objectif : celui de faire grandir vos enfants avec bienveillance, dans une ambiance familiale, calme où le bien-être de l'enfant est notre priorité. Nous souhaitons apporter à la population un endroit où concilier vie de famille et vie professionnelle, en proposant des horaires allant de 7h45 à 19h du lundi au vendredi et les mercredis de 8h00 à 17h00.

Nous accueillons actuellement 8 enfants dont 5 Brecéens. 3 « Mini Nous » feront leur rentrée en 2026 à l'école du village, dont 2 enfants habitant hors commune. Les familles ont fait le choix de scolariser leurs enfants à Brecé, car ils ont apprécié le partenariat avec l'école **Notre Dame de Pontmain** et souhaitent nous confier leur enfant sur les temps périscolaires, ou encore accueillir leur nouvelle fratrie. Un vrai bonheur pour nous assistantes maternelles, de voir que notre engagement se fait ressentir auprès de la commune.

Nous nous rendons à l'école du village, 1 fois par mois, entre janvier et juin, avec nos plus grands accueillis susceptibles d'intégrer l'école au cours de l'année scolaire ou dans l'année à venir. Cela leur permet de se familiariser avec les lieux.



L'enseignante de la classe maternelle : **Mme JOURDAN, secondée par l'ASEM, Nancy LEPETIT** font découvrir la future classe et les futurs copains. Des temps de bricolage, de partage sont échangés. Nous remercions de tout cœur l'équipe enseignante, pour cet accueil, cette disponibilité et cette bienveillance lors de nos rencontres.

Au sein de la M.A.M, nous proposons aussi des activités manuelles, des parcours de motricité, des jeux extérieurs, de la motricité fine, des comptines. Nous racontons des histoires et participons aux activités proposées par le RPE de Gorron (éveil musical, parcours motricité, relaxation...) ainsi que le bébé lecteur à la médiathèque de Gorron. Nous pratiquons aussi le bébé signes : un échange non verbal avec les plus petits.

Comme vous le savez sûrement la M.A.M déménage. Rassurez-vous : nous restons à Brecé ! Nous serons désormais situées au 9 lotissement du Rocher dans une maison plus grande répondant aux normes de l'accueil du jeune enfant. Nous profitons de ce déménagement pour changer de nom d'association. Alors retenez le bien nous deviendrons la M.A.M « Aux Pays des Mères Veillent ».

Mélanie et Sandrine remercient les familles pour leur confiance, leur dévouement au sein de la structure, ainsi que la municipalité pour son soutien et son engagement auprès de notre association.

Contact : Mélanie : 06.64.73.16.91 / Sandrine 06.82.43.97.31
M.A.M. ouverte du lundi au Vendredi de 7h45 à 19h
et le mercredi de 8h00 à 17h00

École Notre Dame de Pontmain

Chef d'établissement : Hélène DECERF

Garderie : 7h15 à 8h30 - 16h20 à 19h00
Cantine : gestion municipale 07 66 13 03 77
Horaires scolaires : 8h45 à 12h - 13h20 à 16h20

LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font tout au long de l'année. La rentrée de votre enfant se prépare avec le chef d'établissement. Ne pas hésiter à prendre rendez-vous rapidement dans l'année.



PROJET ÉDUCATIF

Savoir coopérer.
Devenir des personnes respectueuses
Vivre la solidarité
Etre fraternel
Devenir des personnes autonomes
Développer sa curiosité et sa motivation
Pouvoir bien grandir
Prendre plaisir à s'engager

EQUIPE ÉDUCATIVE 2025/ 2026

Mme JOURDAN Agnès : enseignante en maternelle
Mme DENIS Adélaïde: enseignante en CP CE1
Mme DECERF Hélène : enseignante en CE2 CM1 CM2
Mme MIEUZET Aurore : enseignante remplaçante
ASEM : Nancy Lepetit
Enseignante spécialisée : Séverine Gourdelier
Garderie : Nelly Gougeon
AESH : Adélaïde Fouleau



École Notre Dame de Pontmain

20 rue des sports – 53120 BRECÉ - 06 51 14 43 13- 02.43.08.61.03

E-mail : brece.ecole.ndpontmain@ddec53.fr

Directrice : DECERF Hélène

École Notre Dame de Pontmain

Merci aux membres du bureau, dont le dynamisme et les actions soutiennent la vitalité de l'école et permettent l'organisation de nombreuses sorties et activités.

APEL :

Président : Fabrice LEFEVRE

Trésorière : Mélanie GOUGEON, Vice trésorière : Elodie DUPONT

Secrétaire : Pauline LEFEUVRE, Vice secrétaire : Marie BOITTIN

OGEC

Président : Flavien EDON

Trésorière : Marguerite-Marie DE PENFENTENYO

Secrétaire : Lucie MAILLARD

La garderie

Le temps de la garderie permet aux enfants de prolonger leur journée à l'école dans une atmosphère détendue ! Au programme : jeux libres, bricolages, dessins ou moments de lecture....

Ce temps est encadré par Nelly.



Notre thème de cette année 2024/2025 portait sur les contes et légendes.

Tout au long de l'année, nous avons découvert les contes sous de nombreuses formes : mise en scène d'un conte musical, découverte de contes traditionnels, voyage scolaire autour des contes et légendes de Bretagne. Une belle façon de lire, imaginer, raconter et partager des histoires ensemble !

Le spectacle de Noël

Les élèves des trois classes, guidés par Cédric, intervenant musique à la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, ont préparé pour Noël un spectacle autour du conte musical de Caraboxon. A la fin du spectacle, l'APEL a proposé un goûter et les enfants ont reçu la visite surprise du Père Noël.



École Notre Dame de Pontmain

Savoir rouler à vélo

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé à une **formation au Savoir Rouler à Vélo (SRAV)**, encadrée par un professionnel. Durant plusieurs séances, les élèves ont appris à maîtriser leur équilibre, à circuler en respectant les règles de sécurité et à se déplacer sur la voie publique.



Le lien avec la MAM

Nous avons continué de vivre un projet qui nous tient à cœur : le lien entre la **MAM de Brecé « les Mininous » et l'école maternelle**. Les enfants de la MAM sont venus plusieurs fois à la rencontre de l'école. Au fil des mois, des rencontres ont rythmé les différentes fêtes de l'année : spectacle, dégustation de crêpes, chasse aux œufs au moment de Pâques, décoration des stands pour la kermesse, carnaval... Nous remercions les assistantes maternelles pour leur enthousiasme et le partage de tous ces moments.



Le défilé du carnaval

A l'occasion de carnaval, tous les élèves étaient invités à venir déguisés, puis à défilé dans le village. Un agréable moment pour tous !



École Notre Dame de Pontmain

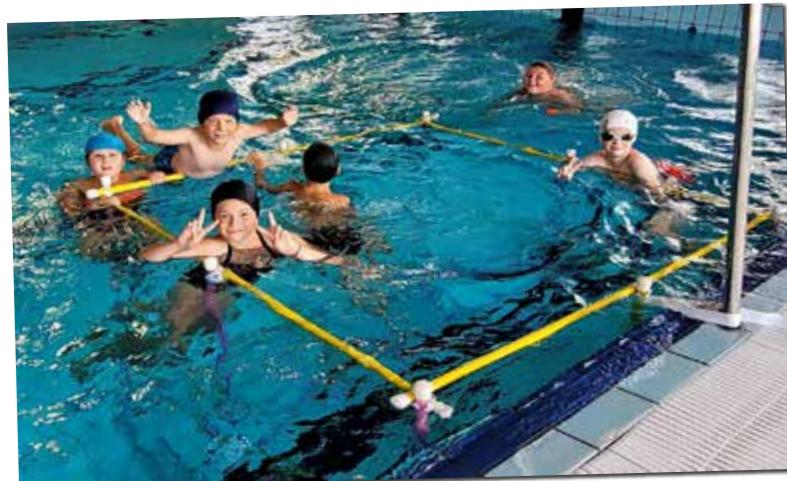
Le lien avec la ludothèque et la médiathèque

Lors du premier trimestre, les élèves se sont rendus à la ludothèque de la MIJ pour y découvrir des jeux. Ils se sont également rendus à la médiathèque Victor Hugo de Gorron pour assister à des animations ou à une exposition. A la fin de l'année, les animateurs de la ludothèque et de la médiathèque se sont à leur tour déplacés à l'école pour proposer aux enfants des animations comme le raconte-tapis et du prêt de livres ou de jeux. Loïc et Isabelle de la médiathèque de Gorron ont également présenté aux maternelles un spectacle sur le thème de l'hiver. Enfin, les élèves de CE2/CM, dans le cadre du prix bull'gomme, ont accueilli une illustratrice : Saeko Matsushita. Ils ont créé des marque-page.



Les séances de piscine

Comme chaque année, les élèves ont bénéficié de séances de piscine adaptées à chaque niveau. Les enfants de la petite section au cm2 ont pu se familiariser avec l'eau.



École Notre Dame de Pontmain

L'opération bol de riz

Durant le carême, les élèves ont participé à l'opération «bol de riz». Il s'agit d'une action solidaire qui rappelle que, dans le monde, tous les enfants ne mangent pas à leur faim. Les CM avaient préparé des jeux pour sensibiliser les plus petits aux dangers domestiques. Les bénéfices ont été entièrement reversés à la Croix Rouge, association qui était intervenue dans la classe de CP/CE1.



Les élèves ont pu participer à de nombreuses sorties culturelles. Nous adressons nos remerciements à la mairie, dont le soutien essentiel permet la réalisation de nombreuses actions.

Interventions de sensibilisation à l'environnement

Tout au long de l'année, les élèves ont bénéficié d'interventions en lien avec l'environnement, organisées par Synergies ou Mayenne Nature Environnement. Les élèves de maternelle ont découvert la marionnette Jacasse et le tri des déchets, les cycles 2 ont travaillé sur la biodiversité.



Les sorties culturelles

Les élèves ont pu bénéficier d'une séance de cinéma par classe. Ils se sont également rendus au centre d'art contemporain de Pontmain pour y découvrir des expositions d'artistes.



École Notre Dame de Pontmain

Le projet Croq les mots marmots

Les élèves de maternelle ont participé au **salon Croq les mots marmots**. Ils ont accueilli **Matthieu Maudet**, illustrateur et auteur de livre jeunesse. Ils se sont ensuite rendus au salon, à Mayenne.



Le projet de décoration de la cour

L'un des grands projets de l'année fut la réflexion autour de l'aménagement de la cour. L'ensemble de la communauté éducative a été consulté autour de la question « que souhaitons-nous pour notre cour ? »

Les élèves de CE2/CM ont schématisé les espaces de la cour et ont sélectionné parmi la multitude de propositions sept idées principales : les tracés du terrain de basket, une marelle 3D, un parcours ludique, un banc de l'amitié, une table d'exploration libre, un parcours vélo et un jeu de société géant. Pour mener à bien ce projet, nous avons été accompagnés par Florence Martel. Au fur et à mesure des ateliers, la cour de l'école est devenue ludique, colorée et accueillante, à la grande joie des enfants.



École Notre Dame de Pontmain

La sortie scolaire aux écuries de Neuville

Cette année, les élèves de maternelle et de CP/CE1 se sont rendus aux écuries de Neuville à Saint Denis de Gastines. Une belle journée très appréciée !



Le voyage scolaire à Quiberon

Cette année, les CP/CE1/CE2/CM se sont rendus en **voyage scolaire à Quiberon**, sur le thème des contes et des légendes. Après une journée de balades contées sur la presqu'île de Quiberon, puis une nouvelle sur l'île aux Moines, les élèves ont pris le **chemin de la forêt de Brocéliande**, lieu chargé de mythes bretons. Accompagnés par des guides, ils ont plongé dans **les histoires des Chevaliers de la Table Ronde**. Le séjour s'est terminé par une activité très appréciée de pêche à pied.



École Notre Dame de Pontmain

Les temps forts de l'année

Les élèves ont vécu plusieurs temps fort dans l'année. Deux célébrations ont marqué le calendrier. La première s'est déroulée avant **Noël** et était animée par **Père Maxime**. La deuxième, animée par **Père Franck et Elisabeth**, s'est déroulée à la toute fin de l'année scolaire, ce qui a permis de se dire merci pour cette année, et de se bénir, avant les vacances.



L'un des moments forts de l'année a été la kermesse de fin d'année.

Grâce à l'engagement des parents, la kermesse fut une belle réussite ! Après le spectacle sur le thème des contes ainsi que des danses bretonnes, les enfants ont profité de divers stands : balade en calèche, chamboul'tout, tir au but, jeux en bois, maquillage, jeu de la mini-pelle, petit train, etc...

Les pompiers avaient également préparé une visite de leur camion et un jeu pour s'habiller en tenue.



École Notre Dame de Pontmain



CLASSE de MATERNELLE

Classe Maternelle (Agnès Jourdan et Nancy Lepetit)

3ème Rang : Ethan Leroy, Ryan Rousseau, Iris Lhermeline, Taho Gougeon,, Kahys Maillard Barré

2ème rang : Eyona Hameau, Adèle Leroy, Clémentine Barbé, Olivia Stevenson, Salomé Edon, Camille Mézières, Alia Goisedieu, Faustine Heuvelinne, Lola Levacher

1er rang: Théo Dupas, Soën Prunier, Camilo Le Guen, Nolan Lepelletier, Roland de Penfentenyo, Lenny Forêt

CP - CE1 - CE2 (Adélaïde Denis et Aurélie Daguer)

3ème rang : Naomie Maillard Barré, Zoé Quenioux, Tom Pichot, Mélina Heuvelinne, Hanaé Lefevre

2ème rang : Lisa Brault, Jade Goisedieu, Calie Lefèvre, Benjamin Arnold, Nina Dupas, Elioth Mézières, Eyona hameau

1er rang : Marc de Penfentenyo, Esteban Huchet, Jehan de Penfentenyo, Alexandre Daguerre



CLASSE de CP -CE1- CE2



CM1 - CM2 (Hélène Decerf et Adélaïde Fouleau)

3ème rang : Louis Easterling, Alan Brault, Mael Quenioux, Iris Casseau, Mila Leroy, Kyiane Levacher, Adèle Céleste

2ème rang : Inès Jouis, Inès Pichot, Joël Easterling, Mathys Forêt, Iléna Largillièr, Léa Garnier Monsallier

1er rang : Corentin Pasdeloup, Jade Prunier, Noam Lecendrier, Lorna Steinbacher

CLASSE de CM1 - CM2

APEL Notre Dame de Pontmain

L'Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre est la plus importante association des parents d'élèves. Elle permet de soutenir les projets éducatifs de notre école Notre Dame de Pontmain. **L'APEL** a pour mission d'accueillir et accompagner les nouvelles familles, de faciliter le lien entre les familles et l'équipe enseignante. Elle organise aussi différentes manifestations qui, grâce à l'argent récolté, permettent à tout enfant de participer aux sorties pédagogiques et financer des activités au sein de l'école.

Pour l'année 2025/2026 le bureau se compose de :

Président: Fabrice LEFEVRE

Trésorière: Mélanie GOUGEON

Vice-Trésorière: Élodie DUPONT

Secrétaire: Pauline LEFEUVRE

Vice-secrétaire : Marie BOITTIN

Membres: Laure DUVIVIER, Charlène BOISGONTIER, Lydie BISSON, Tanguy PENFENTENYO, Louna BEAUDOIN et Emilien LEROY



Actions menées sur l'année scolaire 2025/2026 :

- Spectacle, Goûter et Mini marché de Noël
- Vente de légumes, gâteau Bijou, saucissons
- Grille loto Galette des Rois

Evènement à venir:
Soirée Dansante
Le Samedi 7 février 2026

L'APEL de Notre Dame de Pontmain vous souhaitent leurs Meilleurs Vœux pour 2026

OGEC Notre Dame de Pontmain

L'Organisme de Gestion de l'École Catholique est l'association qui est responsable de la gestion financière de l'établissement, emploie le personnel, gère l'immobilier et le fonctionnement de l'école. Elle bénéficie d'un contrat avec l'État, une convention élaborée avec la Mairie, qui fixe les conditions d'attribution du forfait communal pour les maternelles et primaires.

Les actions menées en 2025

L'année 2025 a été sous le signe de la stabilité et de la continuité.

Côté travaux, le nouvel aménagement de l'entrée avec portail a été commencé et bien avancé. La fin complète des travaux est prévue pour le premier trimestre 2026.

Des petits travaux d'entretien ont été accomplis, comme le nettoyage complet de la cour à l'aide d'une balayeuse sur tracteur, réalisé par un agriculteur de Brecé, ainsi qu'un passage au nettoyeur haute pression, réalisé par des parents d'élèves. Ce nettoyage était en lien avec le projet de peinture au sol réalisé par les élèves. Il y a également eu des petites réparations diverses et plusieurs réunions stratégiques.



Les événements de 2025

La kermesse s'est tenue le Dimanche 22 Juin, la journée a commencé par un très beau spectacle des enfants, sur le thème des contes, suivi d'un repas en salle où 210 repas ont été servis. À partir de 14h, petits et grands ont pu profiter des activités comme le tracteur train, la balade en calèche, les jeux en bois, le défi d'habileté à la mini-pelle ou encore la pesée du panier garni. Les pompiers de Gorron ont également animé plusieurs activités, très appréciées par les enfants. La journée s'est terminée par la traditionnelle tombola. Le bilan de cette nouvelle édition est positif. Nous remercions énormément tous ceux qui ont œuvré pour cet évènement, sans bénévoles de telles manifestations ne peuvent avoir lieu.

Les événements à venir en 2026

La date à retenir est celle de la kermesse qui se déroulera le Dimanche 05 Juillet à la salle polyvalente de Brecé. Un nouveau format sera proposé pour proposer une nouvelle expérience, nous vous donnons donc rendez-vous !

Remerciements : Une nouvelle fois, l'OGEC remercie ses membres, l'APEL et tous les bénévoles qui ont œuvré dans le but commun de permettre aux enfants, aux enseignants et à l'équipe éducative d'avoir une belle école. Nous remercions également la municipalité pour son soutien apporté.



Le Bureau :Président : M. EDON Flavien - Trésorière : Mme. DE PEFENTENYO Marguerite-Marie -
Secrétaire : Mme. MAILLARD Lucie Membres :

Mme. ARNOLD Claire, Mme. DUTERTRE Morgane, Mme. DAGUERRE Anne-Sophie, Mme. MEZIERES Lucie, M. HAMEAU Charly,
M. GOUGEON Aurélien

Contact : president.ogec.brece@gmail.com

R.P.E DU BOCAGE (Relais Petite Enfance)



MISSIONS DU RELAIS

Professionnels de la Petite Enfance

Vous êtes : assistant(e) maternel(le), assistant(e) familial(e), garde à domicile, candidat à l'agrément...

- Échangez sur vos pratiques avec d'autres professionnels.
- Renseignez-vous sur vos droits et devoirs en tant que salarié.
- Tenez-vous informé dans les domaines de la petite-enfance, l'agrément, les formations...
- Assistez aux « *Matinées rencontre-éveil* » pour rencontrer d'autres professionnels, rompre l'isolement et partager avec l'enfant un moment de jeu et de plaisir mutuel dans un cadre différent que votre domicile.
- Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Parents-Futurs parents

- Trouvez un mode d'accueil adapté à vos besoins : **assistant(e) maternel(le) agréé(e), Maison d'assistantes maternelles, gardes à domicile...** Faites-vous conseiller ou consultez simplement la liste actualisée des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et des lieux d'accueil.
- Renseignez-vous sur les démarches à effectuer en tant que parent employeur : législation, contrat, droits, devoirs, aides financières, pajemploi, formation des salariés...
- Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Enfants 0 à 3 ans

L'enfant de 0 à 3 ans, accompagné d'un adulte,

- Participe, selon ses envies, à des moments de vie collective. Il découvre et explore un nouvel environnement, de nouveaux jeux...
- Rencontré d'autres amis et vit ses premiers moments de socialisation.

PERMANENCES

En tant que professionnels de la petite enfance, vous avez des questions sur votre contrat, vos droits et vos démarches administratives ? **Lucie BOISGONTIER** se tient à votre disposition afin de vous accompagner dans vos recherches.

Uniquement sur rendez-vous physique ou téléphonique Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 13h15 - 17h15

MATINEES RENCONTRE-EVEIL

Les « matinées rencontre-éveil » sont des moments de rencontre et d'échanges avec les enfants que vous accueillez.

Venez profiter d'un espace de jeu et d'éveil avec d'autres professionnels de la petite enfance. Ouverts aux professionnels de la petite enfance et de manière exceptionnelle aux parents.

Pour connaître le planning, contactez le RPE



Contact Communauté de Communes du Bocage Mayennais

Lucie BOISGONTIER 1 Grande Rue - 53120, Gorron
02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25 rpe@bocage-mayennais.fr

Les matinées de l'Eveil



Les matinées d'éveil sont proposées par l'Association EPI du Bocage, le RPE (Relais Petite Enfance) et l'antenne solidarité de Gorron.

Pour chaque atelier, une professionnelle (puéricultrice PMI, éducateur ASP ou PMI, animatrice de l'EPI ou du RPE) sera présente.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Stéphanie COUPEL,
Coordinatrice EPI du Bocage
2 rue du Bignon - 53120 GORRON
02 43 32 54 08 - 06 38 46 34 90
epidubocage@orange.fr



Planning des ateliers de septembre 2025 à juillet 2026 sur le Bocage Mayennais

Psychomotricité

Ateliers animés par Justine Morice, Manon Demaret-Champagne et Marie-Lys De Bagliori, psychomotriciennes, de 9h30 à 11h

Date	Commune	Lieu
Mercredi 20 octobre	Gorron	DOJO
Mercredi 25 novembre	Ambrières les V.	DOJO
Mercredi 9 janvier	Gorron	Espace Colmont
Jeudi 12 mars	Landivry	DOJO
Mardi 28 avril	Gorron	Espace Colmont
Mercredi 19 juin	Ambrières les V.	DOJO



Bébés signes - Communication gestuelle

Ateliers animés par Coline Huileux, naturopathe et formatrice bébés signes, de 9h30 à 10h30

Date	Commune	Lieu
Mercredi 16 décembre	Gorron	Espace Colmont
Jeudi 2 juillet	Gorron	Médiathèque

Veil musical

Ateliers animés par Ophélie Chéguillaume, musicienne à l'école de musique, de 9h30 à 10h30

Date	Commune	Lieu
Mercredi 26 septembre	Ambrières les V.	Médiathèque
Mercredi 30 janvier	Landivry	Médiathèque
Vendredi 5 juin	Gorron	Médiathèque

Pour tous les ateliers, les places sont limitées.

Inscription obligatoire auprès de Stéphanie de l'EPI du Bocage. Participation de 5€ à l'année pour l'ensemble des ateliers de l'EPI. RPE "Relais Petite Enfance" anime et finance une partie des ateliers.

Les matinées d'éveil

Des ateliers parents-enfants de 0 à 3 ans, de septembre 2025 à juillet 2026 sur le Bocage Mayennais



PARTAGER APPRENDRE DÉCOUVRIR S'EVEILLER

Bébés zen et massages

(raconte tapis relaxant "mon petit étang")

Ateliers animés par Carine Faivre, Les P'titzen, conteuse, créatrice de bien-être, de 10h à 11h

Date	Commune	Lieu
Mercredi 5 novembre	Gorron	Espace Colmont
Mercredi 4 février	Ambrières les V.	Salle cœur de ville
Mardi 12 mai	Landivry	Médiathèque

Baby Yoga

Ateliers animés par Elsa Guesnier, professeure de yoga, Petit Explorateur, de 9h30 à 10h30

Date	Commune	Lieu
Mardi 7 octobre	Landivry	Salle de la Pérelle
Vendredi 13 février	Gorron	Espace Colmont
Mercredi 8 avril	Ambrières les V.	Salle cœur de ville



Snoezelen (éveil sensoriel et relaxation)

Ateliers animés par Elsa Guesnier, formatrice snoezelen, Petit Explorateur, de 9h30 à 10h30

Date	Commune	Lieu
Mercredi 3 décembre	Landivry	DOJO
Mardi 17 mars	Gorron	Médiathèque

Nesting - Santé et environnement

Atelier d'échanges et d'information sur ce qui touche à notre environnement (air de la maison, articles de puériculture, produits d'entretien, contenants alimentaires...) animé par une sage-femme, pour les futurs parents et parents (possibilité de venir avec votre enfant).

Le jeudi 28 mai 2026, de 9h30 à 11h30 à la médiathèque de Gorron



Accueil de Loisirs (Communauté de Communes du Bocage Mayennais)

POLE SOLIDARITE-
JEUNESSE

POUR VOUS ENFANTS 3-17 ANS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PROPOSE DIFFÉRENTS SERVICES



Accueil de Loisirs enfance 3-11ans

Les mercredis et les vacances : inscription à la semaine, à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas et avec accueil péricentre

Les enfants y seront accueillis par nos équipes et se verront proposer de multiples activités : jeux et grands jeux, ateliers manuels et culturels, motricité, sport, sortie, ...

Activités Jeunesse 10-17ans

Activités ludiques, sportives, culinaires, découverte et sorties organisées par bassin de vie. Inscription à la journée ou à la demi-journée suivant l'activité

En Pratique



- Les plannings d'activités paraissent 4 semaines avant les vacances sur le site de la Communauté de Communes : bocage-mayennais.fr
- Les **inscriptions sont closes le vendredi soir, une semaine avant le début des vacances**. Il est très important de respecter ce délai pour les inscriptions et les annulations.

Contact enfance 3-11ans

Accueil de loisirs de Gorron:
Justine RENARD / Angélique FONTAINE
Rue de la montée 53120 GORRON
06.11.23.27.08
primmomes@bocage-mayennais.fr



Contact jeunesse 10-17ans

Service jeunesse du bassin de Vie de Gorron:
Justine RENARD
06.11.23.27.08
jeunessegorron@bocage-mayennais.fr



Information, horaires,
plannings, tarifs, sur
notre site internet

bocage-mayennais.fr



Avant toute inscription

- Les familles doivent posséder un compte sur le portail famille pour cela il est nécessaire de contacter au préalable le directeur de l'accueil de loisirs
- Ce compte famille doit être à jour : informations complètes, le carnet de vaccination, l'attestation d'assurance extrascolaire, l'attestation de quotient familial (facultatif) et validation du Règlement Intérieur.
- Inscription exclusivement sur le portail famille :
<https://portail.berger-levrault.fr/CdcDuBocageMayennais53120/accueil>

Argent de Poche : 14 -18 ans

La Maison des Initiatives jeunesse (MIJ) est une association intercommunale qui intervient auprès des jeunes de 12 à 25 ans (collégiens, lycéens et étudiants). La MIJ est basée à Gorron (salle omnisports), et rayonne sur l'ensemble du Bocage Mayennais. Des actions en itinérance sont mises en place.

4 services sont gérés : Chantiers Citoyens Argent de poche / Ludothèque / Projet de jeunes et Info jeunes

MAISON DES INITIATIVES JEUNESSE



Lors de chaque période de vacances scolaires, plusieurs chantiers citoyens sont proposés par les communes de la CCBM. Chantiers « **argent de poche** » pour les jeunes de 16 à 18 ans (veille des 19 ans) et des chantiers « **actes citoyens** » pour les jeunes de 14-15 ans, les **2 dispositifs permettent** : de découvrir le monde du travail, l'apprentissage de gestes et de techniques, le travail en équipe, le respect des équipements communaux, la rencontre avec d'autres jeunes et l'échange avec les agents ou bénévoles.

Comment s'inscrire :

Pour pouvoir en bénéficier, il faut télécharger ou venir retirer **un dossier d'inscription auprès de la MIJ**. Le dossier est valable du **1er janvier au 31 décembre** de chaque année.

Une cotisation de 2€ sera demandée.

Un chantier de 3h permet d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaître, rencontrer d'autres jeunes, apprendre des techniques et **gagner un peu d'argent de poche (15€/3h)** pour les jeunes de 16-18 ans et une bourse de 15€ pour les jeunes de 14-15 ans. Un accompagnement pour la rédaction de son CV est possible à la suite des chantiers.

PERIODE DE VACANCES 2026	SEMAINE D'INSCRIPTION	SEMAINE RÉPONSE
Du 16 février au 27 février	Semaine 5	Semaine 6
Du 13 avril au 24 avril	Semaine 13	Semaine 14
Du 30 juin au 28 août	Semaine 23	Semaine 25
Du 19 octobre au 30 octobre	Semaine 40	Semaine 41
Du 21 décembre au 24 décembre	Semaine 49	Semaine 50

Ludo' Anim - Tout public

Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles : le service LUDOTHEQUE est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...) avenue Charles de Gaulle à Gorron.

Lors des périodes de vacances scolaires des « **PAUSES LUDIQUES** » se déroulent sur les communes du Bocage Mayennais. Egalelement, en collaboration avec les écoles, les structures enfances jeunesse et le réseau lecture : *des animations autour du jeu sont programmées.*



Ambrières les Vallées : 6 janvier / 13 fevrier / 17 mars / 24 avril / 26 mai / 3 juillet / 25 août / 2 octobre / 3 novembre / 11 décembre (16h-18h)

Gorron : 24 février / 21 juillet / 17 novembre (16h-18h)

Landivy : 3 février / 13 mars / 14 avril / 22 mai / 23 juin / 17 juillet / 22 septembre 30 octobre / 1er décembre (16h-18h)

Pontmain : 23 janvier / 12 juin / 4 septembre / 16 octobre / 13 novembre (16h-18h)

Chantigné : 7 avril / 28 juillet / 22 décembre (15h -17h)

Oisseau : 30 janvier / 19 juin / 23 octobre (16h - 18h)

Fougerolles du Plessis : 3 avril / 11 septembre / 27 novembre (10-12h)

Montaudin : 16 janvier / 17 février 27 mars / 28 avril / 5 juin / 7 juillet / 6 octobre / 15 décembre (mardi 15h-17h - vendredi 16h-18h)

Châtillon S/C : 3 mars / 5 mai / 15 septembre (16h-18h)

LA LUDOTHEQUE est ouverte :

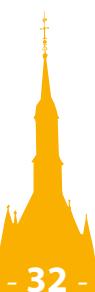
- Mercredi 10h à 18h
- 1er samedi du mois 10h à 12h et

Animations itinérantes
« Pauses Ludiques » :

- Périodes de vacances scolaires
- Ouverts à tous
- Pas besoin de réserver
- Gratuit

Tout au long de l'année les projets sont mis en place afin de répondre au besoin des jeunes et des familles.

Suivez-nous sur les réseaux (Facebook et Instagram).



Infos Jeunes : 11-29 ans

L'info jeunes : mission de service public défini et garanti par l'état. C'est un réseau qui permet l'accès à l'information gratuit, auprès de tous les jeunes de 12 à 29 ans. Ce service est disponible sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

L'Information Jeunesse de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens et étudiants) de trouver des informations sur :

- **Construire son parcours**
- **S'engager**
- **Se déplacer**
- **Se divertir**
- **Se loger**,
- **Accéder à ses droits**
- **Partir à l'étranger**,
- **Prendre soin de soi**,
- **Travailler**,
- **Apprendre à s'informer**

SOIREE DE L'ORIENTATION

àuprès des jeunes et des parents
Mardi 22 janvier de 16h à 19h à la salle
omnisports de Gorron

Présence sous forme de stands : des chambres de Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat, de l'agriculture. Plusieurs conseillères d'orientation (PsyEn) seront présentes afin de répondre aux questionnements des jeunes et des parents.

Accueil gratuit. Remise de documentations

PARLONS AVENIR « vos questions, vos préoccupations, vos projets, ...

Venez en parler avec l'INFO JEUNES » Réunions d'information parents / jeunes Le service apporte des informations suivant vos préoccupations liées au quotidien, orientation, job, stage, partir à l'étranger, se déplacer, prendre soin de soi, se loger, ...

Vendredi 16 janvier à 19h
à la médiathèque d'Ambrières LV
Mardi 3 mars à 18h30
à la médiathèque de Landivy
06.72.37.08.35

RENCONTRE PRO'JEUNES

2 RDV afin de mettre en lien : les professionnels et les jeunes qui recherchent un job, une alternance, un stage ou un apprentissage.

Mercredi 18 février de 17h à 18h30 salle communale de St Mars La Futaie

Vendredi 20 février de 16h à 17h30 à la salle omnisports de Gorron



Nouveau fonctionnement :

Dès maintenant, vous pouvez pré remplir rapidement votre recherche via le formulaire

: <https://forms.gle/eZmB8ByPPyvX547P6>

-Le jour même des espaces par domaine d'activité seront mis en place

Pourquoi venir ? pour se faire connaître, découvrir les domaines d'activité présents.

Entreprise, association, service, ...

Vous cherchez à recruter du personnel saisonnier, en alternance ou en apprentissage : n'hésitez pas à nous contacter

C'est le moment de vous faire connaître localement, simplement, rapidement, ...

ECHANGER – DECOUVRIR – CONSTRUIRE SON PROJET

FORMATION BAFA dès 16 ans

Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

Du 21 au 28 février 2026 formation générale :

Au programme : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, vie quotidienne et vie de groupe, législation, sécurité, hygiène, santé, rôle et fonctions de l'animateur, les différentes activités et les différents types de projets avec des mises en situation d'animations.

(Réduction de 45€ pour les 10 premiers jeunes inscrits du territoire)

BESOIN D'INFORMATION BAFA Renseignement auprès de de MI

CARTE Jeunes

La carte jeunes est disponible au tarif de 2€, elle permet d'avoir un maximum d'avantages. Elle est valable jusqu'au 31 août 2026

- Faites le plein d'avantage
- De 5 à 84 % de réduction auprès des partenaires (culture, loisirs, sport, mobilité, formation, équipement, autonomie, restauration...)
- Pour tous les jeunes de 11 à 29 ans du Bocage Mayennais



Église Notre-Dame-de-l'Assomption

Le projet de restauration de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Brecé a vu le jour à la fin de l'année 2017, à l'initiative de Monsieur Robert GOUSSIN, alors maire de la commune.

Les études de ce vaste projet ont débuté en janvier 2018 et se sont achevées en 2020. Elles ont été suivies d'une phase d'appel d'offres, comprenant la consultation des entreprises. Les travaux ont ensuite commencé en juillet 2021 et se sont déroulés jusqu'en novembre 2025.

Déroulement des travaux

Tranche ferme (à partir de juillet 2021)

Restauration extérieure de la flèche du clocher et de la tourelle d'escalier.



Tranche optionnelle n°1 (septembre 2022)

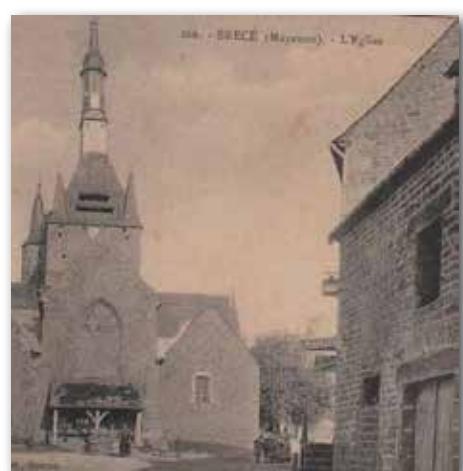
Restauration extérieure du fût du clocher, des transepts et de la nef.

Tranche optionnelle n°2 (avril 2023)

Restauration extérieure du chevet et des chapelles latérales, ainsi que la restauration intérieure des charpentes, des voûtes et des sacristies.

Tranche optionnelle n°3 et tranche complémentaire (juin 2024 – novembre 2025)

Restauration intérieure des murs et des sols.



La tranche complémentaire (novembre 2024) a porté sur la restauration des bancs, des décors peints, ainsi que sur les installations électriques, le chauffage et la sonorisation.

À ce jour, quelques interventions restent à réaliser, notamment celles faisant suite aux réserves émises par l'architecte.

Vous pouvez découvrir, sur le site internet de la commune www.breche.com, une vidéo retracant l'évolution des travaux tout au long du chantier.

Coût des travaux

Le montant global définitif des travaux n'est pas encore déterminé, dans la mesure où les dernières factures ainsi que les révisions de prix ne nous sont pas encore parvenues.

Études de diagnostic (à partir de janvier 2018)

Les études de diagnostic ont été confiées aux prestataires suivants :

Expertise : ABARCO

Diagnostic de structure : STRUCTUREO

Architectes : Hélène COUDRAY et LESTRUN Patrimoine

Datation des bois de charpente : DENDROTECH

Sondages des peintures : Géraldine FRAY



Travaux de l'Église de Brecé

Direction et suivi des travaux (à partir de 2020)

La direction d'exécution des travaux a été assurée sous la surveillance du cabinet d'architecture de Madame Marie-Suzanne DE PONTHAUD et Madame Émilie AUTEGARDEN, avec les intervenants suivants :

Économiste de la construction : Cabinet ECP

Bureau d'études structure : B.M.I.

BET Fluides : BET HAY

Bureau de contrôle : SOCOTEC

Coordinateur SPS : SECURIS BTP



Entreprises intervenantes (travaux à partir de juillet 2021)

Maçonnerie pierre de taille : Maison GREVET

Échafaudage : LOCATEC

Charpente : CRUARD

Couverture : HERIAU, RAGUIN-CANTIN et ARTPROJECT

Menuiseries : CRUARD Menuiserie et BICHOT

Vitraux / serrurerie : BARTHE BORDEREAU

Cloches, horloges, paratonnerre : SARL GOUGEON

Restauration des bancs et parquets : COREUM

Décor peints : ATELIER ARTHEMA

Électricité / chauffage : CGG CIEL

Sonorisation : I.S.A. Groupe Sonowest

Interventions ponctuelles lors des études de diagnostic

Maçonnerie (jauge) : Ets PICHOT Philippe

Charpente (nacelle et trappes) : EARL BENOIST Ludovic

Charpente (trappes) : BIARD ROY

Électricité (fourniture de fourreaux) : TESNIÈRE Bruno

Peintures (lucarnes du chevet) : GÉRAULT André

Traitements de la mérule : MAINDRON TRAITEMENTS



Travaux 2025

Restauration du mur d'enceinte du presbytère, en bordure de la place de l'église

Début juin, les bénévoles de l'association «Entre Nature et Patrimoine» sont venus prêter main-forte pour débarrasser le mur d'enceinte du presbytère du lierre et des mauvaises herbes qui s'y étaient accrochés.

Cette intervention a permis de préparer le chantier pour l'entreprise «Maison Grevet», retenue pour réaliser le rejoignement de cette portion de mur, **pour un montant de 52 005,25 € TTC**.



Mise en conformité de l'aire de jeux de la Coulée Verte

Suite au rapport de contrôle des aires de jeux et des équipements sportifs, la commune a dû sécuriser l'aire de jeux en installant des tapis amortissants autour des équipements.

L'entreprise «Sportical», chargée de réaliser ces travaux, est intervenue afin de répondre aux exigences du contrôle, pour un montant de 12 883,20 € TTC.



Acquisition de la Maison des Assistantes Maternelles

À la suite d'un rapport du service de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) en date du 19 octobre 2023, signalant que le logement accueillant la Maison des Assistantes Maternelles (M.A.M.) n'était plus conforme, la commune a dû envisager un nouveau projet afin de garantir un accueil sécurisé pour les enfants.

Dans un premier temps, une étude de faisabilité a été lancée pour la construction d'un bâtiment neuf regroupant une **M.A.M. et une garderie municipale**. Cependant, cette option a rapidement été écartée en raison d'un coût estimatif particulièrement élevé, incluant études, honoraires, contrôles et travaux, **pour un montant total d'environ 780 000 €**.



Au cours de cette même période, **un pavillon situé dans le lotissement du Rocher a été mis en vente**. Après une visite effectuée en présence de la P.M.I., celle-ci a donné un avis favorable à l'installation de la **MAM dans ces locaux**, sous réserve de quelques travaux de sécurisation nécessaires à l'accueil des enfants.



Les dépenses engagées pour cette acquisition et les travaux se répartissent comme suit :

Achat du pavillon : 230 000 €
Frais d'acquisition : 3 525,47 €
Travaux de sécurisation : 15 990,44 €
Soit un coût total de 249 515,91 € TTC.

La M.A.M devrait être en mesure d'intégrer ces nouveaux locaux au cours du 1^{er} trimestre 2026.

Conséquences financières de la liquidation judiciaire de la boulangerie

À la suite de la liquidation judiciaire de la boulangerie, intervenue de manière soudaine en juillet 2025, la commune a été contrainte entant que propriétaire du fonds de commerce, d'assurer la gestion des procédures de licenciement de l'ensemble du personnel, comprenant une salariée et deux apprentis.

Par ailleurs, afin de remettre les locaux en état et de garantir leur conformité, la commune a dû engager divers travaux, comprenant notamment un nettoyage approfondi des locaux, des systèmes de ventilation et des canalisations, le vidage du dégrasseur, ainsi que le remplacement de la faïence détériorée et des toiles de lin.



Les dépenses supportées par la commune dans ce cadre se répartissent comme suit :

Frais de personnel : 26 141,96 €
Frais juridiques : 5 244,00 €
Frais de nettoyage : 2 848,32 €
Dettes irrécouvrables : 1 335,07 €

Le montant total de ces dépenses s'élève à 35 569,35 € TTC.

Commission d'Action Sociale

REPAS DES AÎNÉS À BRECÉ LE 11 OCTOBRE 2025

La commission sociale de Brecé, fidèle à son habitude annuelle, était ravie de convier et de retrouver les Ainés de la commune pour le traditionnel repas qui s'est déroulé **le samedi 11 octobre**.
Les quatre-vingts deux invités présents ont savouré le repas préparé par Alexis, propriétaire du restaurant Le Briccius.

Pour les élus, c'est un véritable plaisir de servir leurs ainés et de leur témoigner toute l'estime et l'affection qu'ils leur portent.

Doyenne de l'assemblée 2025 : Renée RENAULT 95 ans





Annuaire des « Entreprises »

Ets Launay Matériel agricole 2 rue de la Colmont 02 43 08 61 05	Sarl Lefèvre Transports, entreprise agricole et public, vente de pommes de terre 8 Nancé 02 43 08 42 72	Sas Heuvelinne Transports, entreprise travaux publics 3 Le Haut Tertre 02 43 08 64 80
Ets Rebours Négoce, produits du sol 26 rue des sports 02 43 04 66 24	Ets Samuel Freard Terrassements, travaux publics 7 La Foucherais 06 74 35 94 37	Ets Ludovic Benoist Charpente couverture 29 L'Ecluse 02 43 30 46 70
EDON Flavien Création et Entretien des Espaces Verts 15 Vérolle 0698211608	L'M coiffure Coiffeuse Mélanie Marcadet 8 rue du bocage 02 43 00 98 60	C.Y.R. Rénovation Charpente, Couverture, Isolation Ecologique, Aménagement de Combles. Charles-Henri Bertrand 19 Les Abattis 07 60 57 32 39
Le Briccius Restaurant Alexis Rabinault 1 rue du Lavoir 06 66 87 23 33 - 09 86 13 36 44	Hameau Charly Entreprise de carrelage, faïences 2 Noyer 06 30 28 97 39	Transports Paul Marquer Transports routiers de marchandises 18 Le Moulin Neuf 02 43 08 46 29
Boisile Menuiserie Basilé Mengual 4 Le Moulin de Favières 06 86 95 03 64	Bordet Johnny Entreprise peinture déco 32 rue des Pins 02 43 08 68 19	Fromage Bio Produits de la ferme, fromage Fabienne Thouvenin et Patrice Foisnet 15 La Martinais 02 43 08 21 96
Haras du Breil Alice et Christophe Lequart Pension canine et féline 1 Le Bois du Breil 06 09 10 10 81	Garnier Frédéric Élagage, débroussaillage et entretien 5 Saint-Avit 06 17 46 55 41	Lefevre Elisa Social Média manager & Community Manager 5 La Planchotière 07 52 04 65 80
Mitopie Vente produits de la ferme Aurore Mengual 4 Le Moulin de Favières 06 78 81 66 20	Volailles GAEC Pautonnier Produits de la ferme Jean Louis Pautonnier 1 La Grande Barberie 02 43 03 29 33	Ridon Kévin Jardinier, paysagiste 5 La Planchotière 07 52 04 93 42
Lepauvre Hervé Jardinage, entretien parcs et jardins La Mochonnière, 14 rue des Vallées 06 87 95 22 22		

Vous êtes **artisan, commerçant, agriculteur** et vous souhaitez apparaître sur notre site internet www.brece.com et sur nos prochains bulletins, merci de contacter la mairie. Votre activité ou vos coordonnées ont changé, merci de nous le signaler.

Circuits Courts

GAEC PAUTONNIER

La Grande Barberie - BRECE

Tel 02.43.03.29.33

laurence.pautonnier@orange.fr

Volailles fermières élevées en plein air,
nourries avec les céréales de l'exploitation
et «prêtes à cuire».

Tous les mercredis matins à la ferme, sur commande.



locavor.fr

Une distribution de produits locaux est organisée toutes les semaines près de chez vous.
Ce circuit court vous propose des produits de qualité à un prix équitable.

► d'infos sur notre page Internet

Locavor Brecé
distribution le vendredi (de 17h à 19h30)
Le Moulin de Favière

Inscription gratuite, sans engagement et utilisations d'adhésion.

Infos et inscription sur :
<https://locavor.fr/131>

Fabienne THOUVENIN Patrice FOISNET
15 La Martinais
53 120 BRECE

02 43 08 21 96

fabienne.thouvenin.54@orange.fr
www.fromageriedentrammes.fr

Produits lait cru : Fromages, lait
Produits pasteurisés : Fromages, crème

Caissette de viande sur réservation



MITOPIE
produits fermiers

~ Vente directe à la ferme ~

œufs colorés : 2€ les 6 Agneau en caissette : 17€ le Kg Saucisses et Merguez de brebis : 15€ le Kg Quelques légumes de saison Plantes de légumes : prix selon variété Poules de Rase prête à pondre : Marans, Araucana et cretan legbar : 35€/poule	Pour connaître la disponibilité des produits chaque semaine, merci de me communiquer votre adresse mail sur : mitopie53@gmail.com Précommande souhaitée Aurélie MENGUAL : Le Moulin de Favière 53120 Brecé 0 6 . 7 8 . 8 1 . 6 6 . 2 0
---	--

Pommes de terre

Sarl **LEFÈVRE**

« Nancé » - 53120 Brécé
Tél : 02-43-08-42-72
Port : 06-83-03-13-16

Toute l'année



Vous êtes **producteurs locaux** et réalisez une offre en circuits courts et vous souhaitez apparaître sur notre site internet www.brece.com et sur nos prochains bulletins, merci de contacter la mairie. Votre activité ou vos coordonnées ont changé, merci de nous le signaler.

Procédure A SUIVRE dans le cadre de la Suppression ou de Travaux ayant pour objet la SUPPRESSION d'une haie existante

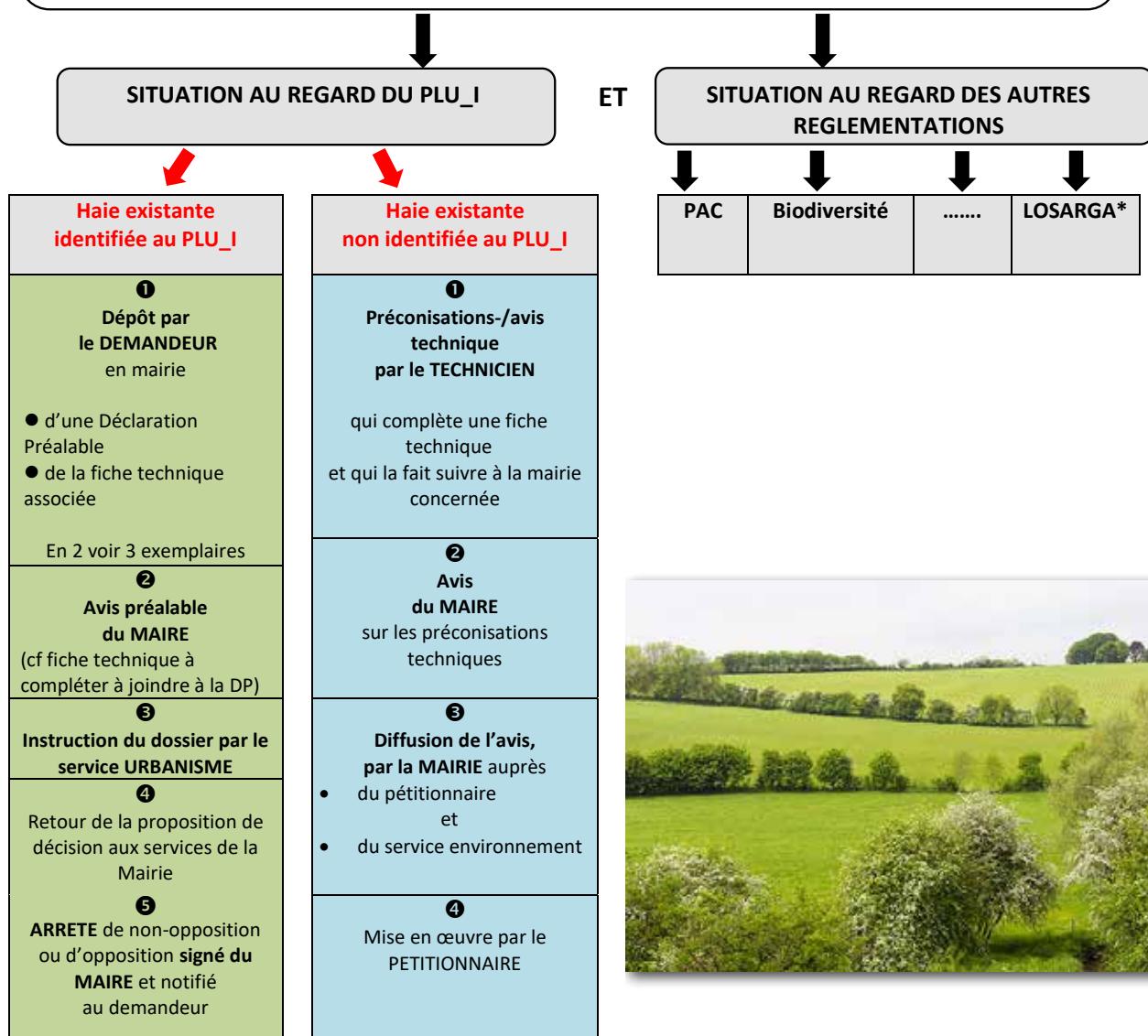
1

CONTACTER LE SERVICE ENVIRONNEMENT DE LA CCBM

- Baptiste GERNOT : technicien BOCAGE : 06 16 52 66 01 // baptistegernot@bocage-mayennais.fr
- Service Environnement : 02 43 05 37 83 // environnement@bocage-mayennais.fr:

2

ETUDE DU PROJET // Rendez-vous sur site par le service Environnement (CCBM)



Gîtes Ruraux



GÎTES DE FRANCE
Mayenne

GÎTE LA GRANDE REIGNIERE A BRECÉ

Un nouveau gîte vient d'être créé à Brecé à la Grande Reigner. En service depuis juillet 2020, il est labellisé GÎTE de France Mayenne.

Cette maison dispose de 4 chambres avec 2 salles d'eau, une grande cuisine toute aménagée avec cheminée, un grand salon avec TV.

A l'extérieur : un plan d'eau protégé, trampo-line, balançoire, préau sont disponibles.

Les familles ou les ouvriers apprécient le calme de la campagne ainsi que la proximité des commerces de Brecé et Gorrion.

La vallée de la Colmont et les sentiers de Brecé font le bonheur des utilisateurs.

Le gîte est ouvert toute l'année.

Contact : Ariette et Claude BARBE 06 70 62 38 52
Adresse Gîte : 4 La Grande Reigner 53120 BRECÉ
Lien : [gite la grande reigner Brecé](http://gite-la-grande-reigner-brecé)

CHAMBRES D'HÔTES LE GRAPPAY A BRECÉ

Vous serez accueillis avec simplicité dans cette maison en pierre. Toujours les bienvenus, vous trouverez calme et repos. A 3 km, swim golf, accrobranche, paintball, balade nautique, départ d'un sentier pédestre et VTT, le long de la rivière La Colmont pour des circuits de 7 à 18 km.

Suite familiale au 1er étage, composée de 3 chambres indépendantes avec chacune leur lavabo. 1 salle de douche indépendante. 1 wc indépendant.

Pour votre confort, vous disposez d'une kitchenette à l'étage et d'un salon avec cheminée au RDC. Jardin d'agrément.



Mme Gisèle LEBULLANGER

10 Le Grappay
53120 BRECÉ
Tel : 02.43.08.63.65
Portable : 06.73.38.33.76



Gîte Enchanté 5 Grappay Charpentier 53120 Brecé

Charmant gîte à la campagne, paisiblement situé à l'adresse ci-dessus. Le séjour offre un coin salon avec deux clic-clac convertibles pour accueillir deux personnes supplémentaires, et une cuisine équipée (four, réfrigérateur, bouilloire, grille-pain, gazinière). Deux chambres avec deux lits simples chacune, salle d'eau avec douche et toilettes. Profitez de la terrasse avec mobilier de jardin et du vaste jardin. Garage pour moto et vélo, avec une petite cour devant pour le stationnement. Wifi disponible. Le gîte est situé au premier étage. De plus, une salle de divertissement d'environ 40 m² est à votre disposition pour la danse, la musique, les jeux de société (nombreux vinyles disponibles), pouvant accueillir jusqu'à 40 personnes. Découvrez également les trésors d'Ann dans sa boutique;



Gîtes Les Gages 53120 Brecé

Bienvenue à Les Gages, une superbe ferme du 18ème siècle comprenant trois gîtes en pierre nichés au cœur de plus de 6 acres de jardins, vergers, bosquets et champs.

Le gîte de la ferme vous offre une ambiance chaleureuse avec des poutres apparentes en chêne et une vue imprenable sur la campagne vallonnée. Les deux gîtes de jardin, tout en conservant l'essence de la vie française traditionnelle, présentent un plan ouvert plus moderne. Les Gages sont l'endroit idéal pour les familles et les amis, entourés de magnifiques jardins, de pelouses sinuées et de champs verdoyants. Tous les âges y trouveront leur bonheur, que ce soit grâce aux installations pour enfants, à la salle de jeux intérieure, au barbecue ou à la piscine chauffée avec chaises longues pour se détendre.



RAPPEL : Tous les propriétaires d'hébergements touristiques doivent déclarer les gîtes, chambres d'hôtes ou meublés de tourisme en mairie. (*Cerfa n°13566 et n°14004*. C'est une démarche obligatoire à l'ouverture de l'hébergement, sous peine de s'exposer à de lourdes conséquences en cas d'accident et à une amende. La préfecture renforce les contrôles à la suite du drame survenu en 2023 en Alsace.

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A17883>

A.D.M.R. Gorron

AD.M.R.

L'ADMR de Gorron et ses environs intervient sur les communes de : Gorron - Vieuvy - Brecé - Hercé - Lesbois - Colombiers-du-Plessis - St-Aubin-Fosse-Louvain

L'ADMR constitue un réseau associatif local de proximité qui permet aux personnes de bien vieillir chez elles avec des services adaptés, grâce à la conjugaison de 19 salariées, 2 secrétaires administratives et 11 bénévoles.

Si vous avez du temps libre, besoin de vous sentir utile, REJOIGNEZ-NOUS !

Des aides financières sont possibles pour les interventions à domicile : 50% de crédit d'impôt
Conseil Départemental de la Mayenne ou caisses de retraite pour les personnes âgées
PAJE pour la garde d'enfants
CAF ou MSA dans le cadre d'une grossesse



Membres du conseil d'administration ADMR Gorron

L'ADMR de Gorron et ses environs vous accueille

au 3 rue de la Cour des Forges - 53120 Gorron :

Lundi : 8h30 – 12h30

Mardi : 8h30 -12h30 – 13h00 – 17h00

Jeudi : 13h00 -17h00

Vendredi : 8h30 – 12h30 – 13h00 – 16h00

Nous pouvons vous accompagner pour vos démarches administratives.

PROXIMITÉ

L'humain est au cœur de notre action au quotidien. Avec un réseau très dense d'associations, nous sommes toujours au plus près des besoins des personnes sur les territoires.

RESPECT

Parce que chaque personne est unique, l'ADMR met en œuvre pour chacun un service en adéquation avec son choix de vie.

SOLIDARITÉ

Clients, bénévoles, salariés, ensemble, nous construisons une société meilleure et renforçons le lien social.

RÉCIPROCITÉ

Au-delà de la prestation technique de qualité, nos interventions sont basées sur l'échange et la relation.

UNIVERSALITÉ

Pour tous, toute la vie, partout : nos services s'adressent à tous, à tout âge de la vie et sur tous les territoires.

L'association ADMR de Gorron vous présente le service de téléassistance **ADMR : Filien**. Conçu pour favoriser le maintien à domicile des seniors et personnes en situation de handicap, il permet d'être sécurisé chez soi 24h/7j. Très facile à utiliser, il suffit d'appuyer sur le bouton d'appel de l'émetteur pour entrer en contact avec un opérateur du centre d'écoute Filien. Il apporte l'aide nécessaire en faisant intervenir les secours adaptés. **Filien Connect** s'installe dans tous les cas de figure : avec ou sans Box Internet, avec ou sans ligne téléphonique fixe, etc. D'ailleurs, la téléassistance **Filien** est mise en service à votre domicile directement par l'installateur de l'ADMR de l'association ADMR de Gorron

Personnalisez le service en fonction de vos besoins

Plusieurs adaptations sont disponibles :

Le détecteur de chute qui déclenche automatiquement une alarme en cas de chute lourde suivie d'une perte de connaissance.

L'émetteur supplémentaire pour le cohabitant. Etc.

N'hésitez pas à nous contacter pour découvrir toutes les possibilités de personnalisation !



Exemple de boîtier téléassistance avec détecteur de chute

Tarifs et renseignements auprès de l'ADMR de Gorron et ses environs

Au 02 43 11 21 36

Christine ROMAGNE, Présidente ADMR DE GORRON ET SES ENVIRONS

A.F.N. et Autres Conflits

AFN et Autre Conflits

Notre amicale qui totalise 16 AFN, plus 9 veuves et notre ami Gérard, porte-drapeau, a vu la disparition de Jean Foisnet qui en était le vice-président depuis plus de cinquante ans.

Notre groupe, malgré les années, est toujours fidèle aux cérémonies patriotiques. Ce sont des dates à ne pas oublier pour notre pays. **Le 11 novembre** nous sommes toujours accompagnés de nos amis anglais. Nous avons l'habitude de nous retrouver autour d'une bonne table **trois fois par an** pour entretenir les liens qui nous unissent depuis l'Algérie.

08 mai 2025



11 novembre 2025



Opération Oranges 2025

Comme chaque année depuis 55 ans, l'association départementale de Paralysie Cérébrale (ADPC53) a organisé une vente d'oranges sur tout le département de la Mayenne.

L'argent collecté est utilisé pour les pôles médicaux de Bais et Hambers pour améliorer le quotidien des résidents.

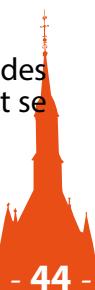
Réalisation 2026 : aménagement d'une salle de convivialité pour les familles et les résidents.

Cette année, cette vente a eu lieu le **samedi 15 novembre 2025**. Elle était organisée par le Club des Ainés, secondé par l'association Brecé entre Nature et Patrimoine et des conseillers municipaux et se déroulait en porte à porte.



Un grand merci aux bénévoles et aux acheteurs. La collecte sur la commune : 527,70 €

Associations



Club de l'Amitié de Brecé

Les membres du club de l'amitié ont plaisir à se retrouver les 2^e et dernier jeudi après-midi de chaque mois pour des activités traditionnelles : **belote, pétanque, mais aussi skyjo et triominos**. Le dernier jeudi est l'occasion de fêter aussi les anniversaires du mois passé.

Lors de la dernière assemblée générale du 30 janvier 2025, au cours de laquelle nous avons partagé la galette des rois, un nouveau bureau a été mis en place à la suite des retraits de **Monique GRANGÉ, secrétaire, et de Monique HEUVELINNE, trésorière**. Nous les remercions vivement, pour leur sympathique implication et activité au sein du club. Actuellement, 37 membres adhèrent au club.

Voici la composition du nouveau bureau :

Co-présidents : Louis LEFIZELIER et Robert GOUSSIN

Vice-président : Michel JAMBIN

Secrétaire : Chantal BETTON

Trésorière : Joy CLENET,

Trésorier adjoint : Jean-Claude BOURSIER

Membres : Monique HEUVELINNE, Jacqueline LEPETIT, Jacqueline CARRÉ



D'autre part, un nouveau bureau de l'amicale du territoire de Gorron a été mis en place. **Guy COUTAREL**, de Châtillon sur Colmont en est le président.

Différents rendez-vous se sont succédés au cours de l'année :

- En mai, concours de pétanque cantonal à Gorron.

- Le 21 août, journée détente à St Aubin Fosse Louvain.

- Le 1er octobre, assemblée générale du territoire, à Gorron avec repas et animation.

- Le 29 octobre, concours de belote du territoire, à Brecé avec 37 tapis de jeux.

- Le 18 décembre, repas de Noël au Briccius, avec l'association du patrimoine. Ce fut un bon moment de convivialité.

Pour 2026, ces rendez-vous seront renouvelés.

- Le 29 janvier, assemblée générale du club, à 14h.

- Le 11 février, concours cantonal de belote, à Brecé.

D'autre part, l'amicale cantonale organise deux journées spectacles avec les transports Gandon :

- L'une, le 5 mars, à Danzé sous Doué (49) pour applaudir une comédie burlesque « Inauguration de la salle des fêtes ».

- L'autre le 11 septembre, à Trans-sur-Erdre (44) un dîner spectacle sous chapiteau est proposé avec comme thème « dans la nuit liberté » (son et lumières grandioses).

- Le 27 mai, 50^e anniversaire départemental de « génération mouvement » à l'espace Mayenne, à Laval.

Un calendrier de randonnées, a été mis en place par l'amicale du territoire de Gorron, sous la responsabilité, de **Gérard LETOURNEUR**. Chaque 1er mercredi du mois, rendez-vous est donné à Hercé ou à Châtillon, pour cheminer sur des itinéraires du bocage et des environs.

Les coprésidents et les membres du bureau présentent leurs meilleurs voeux pour 2026 et accueillent chaleureusement tout nouveau membre.

Contact : Chantal Betton – 06.81.76.18.51



Brecé Sports Football



Grande nouveauté sur les terrains de la commune: le Brecé Gorron Football Club est né de la fusion de deux clubs voisins. Après plusieurs mois de discussions, les deux clubs historiques ont décidé d'unir leur force pour faire face aux enjeux qui attendent les clubs en milieu rural. Avec des effectifs qui diminuent, le but

est de pérenniser la pratique du football pour toutes et tous sur les deux communes.



Cette fusion permet également de mutualiser les moyens humains et matériels des deux clubs et de devenir plus attractif en offrant à chaque licencié un niveau de pratique où il peut s'épanouir.



En effet, le Brecé Gorron Football Club compte des équipes dans toutes les catégories de jeunes, dès 6 ans, deux équipes féminines senior (en faisant partie du GF Nord Mayenne), trois équipes masculines senior, une équipe futsal masculine senior, ainsi qu'une équipe vétéran. Le club compte 240 licenciés à l'heure actuelle.

Les terrains de Brecé accueillent, le week-end, les matchs de notre équipe B, de notre équipe C, un match jeune (U15 ou U17) et des plateaux U7/U9. La salle des sports brecéenne accueille les matchs de l'équipe de futsal. Les rencontres de l'équipe A masculine, de l'équipe féminine et le reste des rencontres des jeunes ont lieu sur les terrains de Gorron, tout comme l'intégralité des entraînements.

La cohésion de ce nouveau club se construit sur les terrains mais aussi autour d'événements. La première soirée du club a eu lieu en octobre dernier à l'espace Colmont de Gorron. Une seconde soirée, dédiée à la section futsal, se tiendra cette fois à la salle polyvalente de Brecé, le samedi 14 mars.



Le vendredi 6 mars un concours de belote salle Jeanne d'Arc de Gorron. Mi-mai se tiendra un tournoi de football à 6 à Brecé tandis que mi-juin se tiendra un tournoi inter-entreprise à Gorron.

Joueur, joueuse, dirigeant, bénévole: toutes les personnes souhaitant intégrer le club sont les bienvenues pour rejoindre cette belle aventure !

Le Bureau : Co-Président : -DRAULT Olivier 07 51 66 36 90 - HAMEAU Romain 06 22 97 81 35
Co-Secrétaire : - BOUTILLY Olivier - GAHERY Clément
Co-Trésorier : QUINTON Pierre - BELLOIR Clément

Brecé Sports Volley



Brecé Sports volley a passé une très belle année 2025 et 2026 s'annonce passionnante.

Fin de saison 2024/2025 d'excellents résultats pour l'équipe mixte qui finit 4ème, l'équipe M18 masculin tente la montée en région, l'équipe M18 féminine finit également 4ème, notre équipe M15 finit 2ème et les 2 équipes emportent la 4ème et 7ème place.



Equipe mixte de Brecé avec les maillots Sponsor de Beaudet Sébastien



M18 en qualification région



M13 avec leur coach



M18 filles avec leur coach



3 présidentes et notre secrétaire Catherine Gesland - Françoise Courteille et Laetitia Carlin

Brecé Sports V.T.T



Le Club, créé en 1991 par une équipe Brecéenne, motivée par la pratique du vélo en pleine nature, viens de vivre sa 34 ème année.

Le Club planifie les sorties VTT des WE sur la saison et a organisé pendant 2 ans l'évènement des 6h de la Colmont. Ce dernier, a été remplacé par la rando de la Colmont en 2000.

D'abord réservée aux vététistes, la rando de la Colmont a été élargie aux marcheurs dans les années 2010 et surtout depuis 2022 où une offre plus importante de circuits leur est proposée.

La rando de la Colmont 2025 a connu son succès habituel, avec 380 participants dont une bonne présence de marcheurs, et cela malgré un passage pluvieux en matinée.



Le club compte 17 licenciés qui participent à leur guise aux randos organisées en Mayenne et dans les départements limitrophes.

Cette année certains licenciés ont participé à la **Maxi Verte organisée mi-mai en Corrèze**.

Cet automne une sortie club a eu lieu à **Saumur**, l'occasion de passer un WE convivial entre licenciés et leurs familles



Une nouvelle saison va démarrer et le **club membre du Tour de la Mayenne** organise sa **Rando de la Colmont le dimanche 31 Mai 2026**, vététistes et marcheurs prenez date.

Remerciements à la municipalité pour son soutien indéfectible, aux agriculteurs pour leurs autorisations de passage ainsi qu'à tous nos bénévoles.

*Toujours intéressé pour accueillir de nouveaux pratiquants, n'hésitez pas à nous contacter.
Que vous soyez vététistes en vélo classique ou en VTT à assistance électrique mais aussi adepte du vélo sur route*

Tous nos vœux de bonheur aux Brecéens et Brecéennes pour cette nouvelle année

Contacts : Daniel Tizon 06 87 76 70 40 - Alain Herblin 06 41 06 24 90

Société de Pêche (AAPPMA)



La réglementation de notre AAPPMA n'a pas changé. Toujours 6 truites, dont 2 truites fario par jour et par pêcheur en 1ère catégorie.

Le programme de rempoissonnement pour l'année 2026 est également de 20 000 truitelles en provenance de l'écloserie de Colombiers du Plessis, auquel il faut ajouter 700 kgs de truites arc-en-ciel déversées dans la Colmont.
Nous sommes 163 adhérents cette année.

Les cartes de pêche sont en vente sur www.cartedepeche.fr

Dates à retenir :

Assemblée générale salle des Tilleuls à Brecé, vendredi 13 février 2026

Ouverture de la pêche samedi 14 mars 2026

Fête de la pêche samedi 6 juin 2026, repas champêtre sur réservation

Matinée triples dimanche 29 novembre 2026 à la salle polyvalente de Brecé

Président: Rémi BETTON

Trésorier: Philippe GACHON

Secrétaire: Serge LE METAYER

Contact: Rémi BETTON - Tél: 02 43 08 65 02 - remi.betton1@gmail.com



Société de Chasse

L'Amicale des chasseurs de Brecé est une association dont le territoire couvre un bon quart de la commune. Nous tenons donc à remercier tous les propriétaires qui nous autorisent à chasser sur leurs parcelles car nul n'a la faculté de chasser sur la propriété d'autrui sans son consentement.

L'ouverture générale de la chasse a commencé le 21 Septembre 2025 et elle se terminera le 28 Février 2026 sauf pour le sanglier qui se prolongera jusqu'au 31 Mars 2026. Nous chassons généralement en battue le samedi matin, exceptionnellement en semaine et individuellement le dimanche.



Information sur les populations animales

Grands cervidés : soumis au plan de chasse, l'amicale n'est pas autorisée à prélever Cerfs et Biches malgré tout ils ont été aperçus brièvement sur la commune et les communes alentours ces dernières années du fait d'une forte augmentation de la population en milieu forestier. 41 animaux ont été prélevés la saison 2024-2025 sur la forêt de Mayenne.

Sanglier : année record la saison dernière avec 5516 sangliers déclarés tués sur le département, dont 3 sangliers prélevés pour l'amicale sur les 17 déclarés tués sur la commune. A ce jour, considérant que nous sommes au milieu de la saison 2025-2026, nous avons prélevés 2 sangliers sur les 11 de la commune et les 3200 du département. Qui sait ? Peut-être un nouveau record en fin de saison !

Chevreuil : soumis au plan de chasse, 10 chevreuils nous ont été attribués la saison dernière sur une cinquantaine pour la commune et 8877 pour le département, c'était 3468 saison 2012-2013. Une population qui se porte très bien. A noter que nous observons des chevreuils plus petits et même chétifs. Cette situation, expliquée via le magazine le chasseur mayennais, est liée aux conditions météorologiques : « la nourriture trop humide, provoque des troubles digestifs importants, engendrant une déficience du système de défense immunitaire, provoquant ainsi un parasitisme parfois fatal aux animaux ». Cibler ces animaux en priorité le jour de nos battues permettra de conserver une population saine et robuste.

Renard : population en légère progression, en ayant toujours des sujets malades. La gale du renard est une maladie due à un acarien qui creuse ses galeries sous la peau de l'animal, s'y nourrit et s'y reproduit. Se grattant jusqu'au sang, le renard perd ses poils. Les plaies s'infectent formant des croûtes épaisses. Le renard finit par s'amaigrir voir mourir. La gale du renard est une maladie transmissible aux animaux domestiques ainsi qu'à l'homme. La diminution de la population du renard a permis de constater une augmentation significative de la population du lièvre.

Lièvre : soumis au plan de chasse, 5 lièvres ont été attribués la saison dernière à l'amicale, 1 a été prélevé. Les attributions des lièvres reposent sur les comptages nocturnes qui s'effectuent sur la commune chaque année, au mois de Janvier, 3 soirs de suite, entre 20h et 24h, toujours le même circuit, à l'aide de 2 phares de chaque côté d'une voiture. Le principe est d'identifier les animaux et de comptabiliser les lièvres. Le rapport entre le nombre total de lièvres comptés et le kilométrage parcouru permet d'obtenir un nombre moyen de lièvre au kilomètre soit un IKA (Indice Kilométrique d'Abondance). L'intérêt de l'IKA étant de suivre l'évolution de la population et ainsi d'attribuer plus ou moins de lièvres ou voir pas du tout si l'IKA est <1.



Vous souhaitant une bonne et heureuse année 2026

Contact : Patrick Poirier 06.09.30.65.96

« Entre Nature et Patrimoine »

Le presbytère qui abrite notre écomusée depuis 15 ans déjà a bien besoin de rénovation. En attendant des travaux plus conséquents, les bénévoles ont mobilisé leurs compétences et leur bonne humeur pour réaliser quelques réparations intérieures et extérieures.

Journées du Patrimoine

Les Journées du Patrimoine des 20 et 21 septembre ont été particulièrement animées grâce à l'ouverture des portes de l'Église après 5 années de restauration générale. **Mgr Matthieu Dupont**, évêque de Laval, nous a fait l'honneur de sa visite le dimanche après-midi. A l'occasion de ces journées, l'écomusée a accueilli 60 visiteurs.

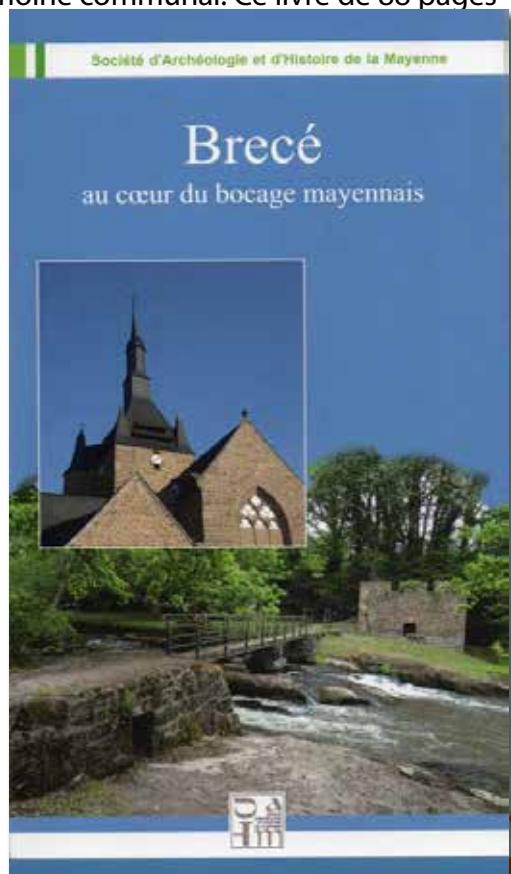


Un guide pour comprendre et apprécier les traces du passé de Brecé

Notre association en lien avec la commune de Brecé et la SAHM (Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne) a participé à l'édition d'un ouvrage sur le patrimoine communal. Ce livre de 88 pages a été écrit par Mr PIVETTE Bernard, encouragé par notre maire honoraire, Robert GOUSSIN : c'est le 5ème de la collection « *Guides du Patrimoine* » publiée par la SAHM. Il est en vente au prix de 10 € à l'écomusée, commerces de Brecé, maison de la presse et Super U Gorron, librairie du marais Mayenne et offices du tourisme.

L'association vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2026.

Président : Alain CHAINAY
Ecomusée ouvert tous les jours sur rendez-vous
Tel : 06 73 95 95 37



Familles Rurales

Comme chaque année c'est avec joie que nous partageons avec vous les moments forts de notre association.

Les ateliers d'art floral remportent toujours un franc succès : 3 séances adultes pour 8 à 15 participantes et 2 séances enfants à l'occasion de Pâques et Halloween.

Notre traditionnel marché du terroir et de l'artisanat attire de plus en plus d'exposants et de fidèles visiteurs. L'exposition de voitures anciennes a aussi conquis les connaisseurs.



Grâce à cette journée, c'est avec une vive émotion qu'un **chèque de 1 600 €** a été remis à l'association « Le sourire d'Iris »

En juin, une cinquantaine de personnes, petits et grands, ont profité de notre voyage familial au **parc de St Jacut les Pins**.



Pour 2026, ne manquez pas :

- Activités enfants les 16 février et 14 avril
- Art floral adulte le 12 mars
- Marché du terroir et de l'artisanat au profit de l'association « cap vers l'autonomie » le 8 mars
- Visite du musée Maurice Dufresne et château d'Azay le Rideau le 27 juin.
- Couscous le 25 octobre

Au plaisir de vous retrouver nombreux lors de nos différentes manifestations.
Contact : Stéphane Deslandes - Président - Tél : 02 43 08 47 87

**Protéger ensemble le végétal,
c'est préserver la santé de tous.**

POLLENIZ : AGIR ENSEMBLE POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ LOCALE

POLLENIZ, association régionale en Pays de la Loire engagée dans la protection du vivant, a récemment redéfini son projet associatif afin de mieux répondre aux défis environnementaux qui touchent nos territoires.

Forte de son expertise dans la santé du végétal et la préservation des milieux naturels, l'association structure désormais son action autour de deux pôles complémentaires : le Pôle Santé du Végétal, et le Pôle Biodiversité et Territoires.

Leur objectif est clair : protéger le végétal, accompagner les collectivités et mobiliser les citoyens pour des territoires plus durables.

Le Pôle Santé du Végétal poursuit les missions historiques de POLLENIZ : inspections sanitaires, épidémiologie, accompagnement technique des professionnels, et actions menées en lien avec l'Agence Régionale de Santé. À travers ces interventions, l'association contribue à anticiper les risques et à préserver la qualité des productions agricoles et horticoles, tout en veillant à limiter les impacts sur la santé humaine et l'environnement.

Le Pôle Biodiversité et Territoires place, lui, les habitants et les communes au cœur de la transition écologique. POLLENIZ accompagne les collectivités dans la mise en place de plans d'action adaptés (surveillance, prévention et gestion des espèces), et encourage la co-construction d'initiatives locales impliquant élus, salariés et bénévoles. Cette

dynamique territoriale vise à restaurer la biodiversité, protéger les milieux naturels, valoriser les espaces publics et améliorer durablement le cadre de vie.

Pour renforcer ce travail partenarial, Polleniz développe aujourd'hui un réseau régional de Sentinelles de l'Environnement. Ces bénévoles, habitants investis et proches de leur territoire, participent à la surveillance de la biodiversité, au repérage des espèces exotiques envahissantes, ainsi qu'à des chantiers nature organisés avec les communes.

Leur rôle, essentiel, s'inscrit dans l'approche « One Health », qui rappelle les liens étroits entre santé humaine, santé animale et santé des écosystèmes.

Adhérer à POLLENIZ pour devenir Sentinelle de l'Environnement, c'est rejoindre une communauté active, bénéficier d'un accompagnement, de formations et d'animations de terrain, et agir concrètement pour préserver les milieux naturels à l'échelle locale. C'est aussi une manière simple et conviviale de contribuer à la protection de l'environnement aux côtés de sa collectivité, tout en préservant les intérêts économiques et le progrès social.

Les habitants et les collectivités peuvent renforcer la préservation de la biodiversité et participer à des actions concrètes telles que les arrachages de plantes invasives ou les animations de sensibilisation.



Flashez ce QR Code pour en savoir plus ou pour devenir Sentinelle de l'Environnement.



www.polleniz.fr

NEOVIZ
GROUPE
ENVIRONNEMENT SANITÉ AGRICULTURE

Membre de
FREDON France



Organisme à
Vocation Sanitaire
depuis 2014



Partenaires Engagés pour
la Nature par l'Office
Français de la Biodiversité



Agrément au titre de la protection
de l'environnement par la
préfecture des Pays de la Loire

La Maison départementale de l'Autonomie

La Maison départementale de l'Autonomie de la Mayenne a pour rôle :

- > de répondre aux questions sur l'accès aux droits des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap,
- > *D'évaluer les besoins pour proposer des plans d'aide,*
- > *D'accompagner dans la mise en œuvre de ces plans.*

Première demande à la Maison départementale de l'Autonomie :

La MDA propose un rendez-vous sur l'ensemble de nos lieux d'accueil pour informer et accompagner dès le début du parcours.

Une question sur la perte d'autonomie d'une personne âgée ou sur le handicap ? Il est possible de :

- Contacter la MDA par téléphone au 02 43 67 75 77 ou par mail : mda@lamayenne.fr
- Prendre rendez-vous pour un accueil possible dans une des Maisons du Département ou à la MDA située Centre Jean Monnet, 12 quai de Bootz à Laval.
- Consulter le site mda.lamayenne.fr



Téléservice : un dossier à remplir sur le site internet de manière sécurisée pour les demandes d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou pour les demandes de reconnaissance du handicap

A l'heure du tout numérique, le mot « téléservice » peut susciter des questions de la part des personnes âgées ou en situation de handicap, et leurs aidants. Les équipes de la Maison départementale de l'Autonomie mettent tout en œuvre pour faciliter ce passage au numérique. Les agents d'accueil de la MDA, un conseiller numérique sont à disposition pour accompagner dans les démarches visant l'accès des droits (APA, AAH, PCH, RQTH, etc.). Grâce au téléservice, ces démarches sont réalisables de chez soi 24h/24, depuis l'ordinateur, une tablette ou un téléphone portable. De plus, il est possible de suivre l'état d'avancement du traitement des demandes.

Pour découvrir le téléservice, rendez-vous sur la page internet : mda.lamayenne.fr

Démarche à suivre en cas de constat d'une pollution

Démarche à suivre en cas de constat d'une pollution (cours d'eau, dépôts sauvage...) FACE à une pollution et SELON LA GRAVITE, contactez :

Organismes spécifiques	Votre Mairie	Service Environnement CCBM
Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Mayenne (SDIS 53) Tél : 18 <i>Ex : hydrocarbures, produits dangereux, pollution massive</i>		ROINÉ Axel Tél : 06 21 96 46 13 <i>technicien milieux aquatiques</i>
Office Française pour la Biodiversité de la Mayenne (OFB 53) Tél : 02 43 42 48 33 <i>Ex : mortalité piscicole, infraction environnementale</i>		GERNOT Baptiste Tél : 06 16 52 66 01 <i>technicien bocage / érosion</i>
Direction Départementale des territoires de la Mayenne (DDT 53) Tél : 02 43 67 89 63 <i>Ex : pollution avérée</i>		CORNU Valérie Tél : 06 30 29 15 56 <i>responsable du service</i>
Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieux Aquatiques de la Mayenne (FDPPMA 53) Tél : 02 43 69 12 13 <i>Ex : mortalité piscicole</i>		
Gendarmerie Tél : 17 <i>Ex : Suspicion de délit</i>		
<i>Prise en compte de l'alerte par la Mairie / le Service Environnement</i>		

1. Caractérisation du contexte : = Informations initiales (cf. fiche terrain)

2. Déplacement sur site

- Observations sur site
- Recherche de la source
- Mesures effectuées
- Actions entreprises

3. Suivi et rapport

- Surveillance pendant plusieurs jours après l'événement
- Rapport interne complet
- Mise en place de mesures préventives (intégration au suivi mensuel)

Fibre Optique

Communication du Syndicat Mayenne THD
et de son délégataire Mayenne Fibre

RAPPEL

Fermeture du réseau Télécom historique
pour la téléphonie et l'internet.



**POUR MAINTENIR VOTRE LIGNE FIXE,
VOTRE TÉLÉPHONE FIXE
DOIT ÊTRE CONNECTÉ
À LA FIBRE.**

TOUS CONCERNÉS

Même si vous n'utilisez pas internet chez vous,
mais seulement votre téléphone fixe,
cette information vous concerne.

Votre téléphone ne fonctionnera plus
à partir du 31 octobre 2028.

Vous devez dès à présent évoluer
vers un abonnement fibre.

Certains fournisseurs d'accès peuvent
vous proposer des offres de fibre optique
seulement pour les téléphones fixes.
Contactez dès maintenant votre fournisseur.

**Plus de renseignements sur
lafibreprendlareleve.com**



Grâce au don d'organes, la vie reprend



Le don d'organes et de tissus: «En parler»

- En France, la loi fait de chacun de nous un donneur présumé d'organes et de tissus sauf d'avoir exprimé son opposition du vivant.
- La seule façon de faire respecter sa volonté est donc d'en parler régulièrement à ses proches, car pour Sauver des Vies, il faut l'avoir dit.
- Grâce à la générosité des donneurs et de l'engagement fort des équipes médicales, **6 034 greffes d'organes ont été réalisées en 2024 mais plus de 22 000 patients étaient toujours en attente de greffe.**

France Adot 53 - Maison des Associations

17 rue de Rastatt - 53000 LAVAL

Tél : 02.43.90.68.10 (+ messagerie)

Courriel: franceadot53@orange.fr

<https://www.facebook.com/FranceADOT53>

<https://www.instagram.com/franceadot53>

<https://twitter.com/53Adot>



Soutien à l'hôpital

Contribuez à améliorer la santé en Mayenne en soutenant votre hôpital !

Ensemble, citoyens et entreprises,
nous pouvons participer au financement
des projets concrets pour les patients et les soignants.



La qualité de vie
et d'accueil des
patients et
des résidents



Les conditions de
travail des
professionnels



L'innovation
et la Recherche
médicale



L'attractivité
de nos Hôpitaux

COMMENT FAIRE UN DON ?

En mairie : un formulaire papier est disponible à l'accueil de votre mairie.

En ligne : www.mecenat-hopitaux53.fr

En scannant ce QR Code



Ensemble,
faisons la différence
pour nos Hôpitaux !



Nouvelle tarification de la redevance

Nouvelle tarification de la redevance des ordures ménagères en 2027

Contexte du projet

Actuellement, les enjeux nationaux et locaux de gestion des déchets sont la maîtrise des coûts et des quantités collectées. En effet, **les coûts de traitement des ordures ménagères et des déchets enfouis ainsi que la TGAP (Taxe Globale sur les Activités Polluantes) ne cessent d'augmenter.**

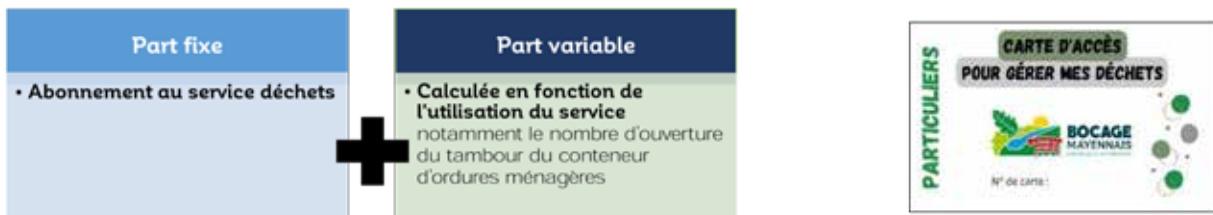
Dans ce contexte, les élus du conseil communautaire ont décidé de mettre en place une nouvelle facturation au 1er janvier 2027. Ce projet s'inscrit dans la continuité de la mise en place du contrôle d'accès en déchèterie en 2023. Ainsi, cela va permettre :

- **D'identifier la provenance des usagers pour éviter les dépôts extérieurs à l'intercommunalité.** Jusqu'à présent ces coûts supplémentaires étaient supportés par les habitants du Bocage Mayennais.
- **D'appliquer un système de facturation modulé en fonction des besoins et de l'utilisation du service.**

Ce changement s'appliquera à tous les usagers : **les ménages et les professionnels bénéficiant du service de collecte** (entreprises, établissements publics, etc.).

Comment sera-t-elle calculée ?

Le mode de calcul se décomposera de la manière suivante :

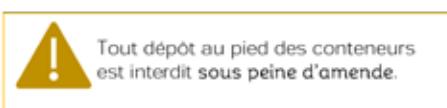


Comment ?

Concrètement, dès le mois de janvier 2026, l'ensemble des conteneurs d'ordures ménagères seront fermés et accessibles uniquement avec la carte d'accès, la même que celle actuellement utilisée pour entrer en déchèterie.

Pour des raisons pratiques, **un badge numérique** utilisable via un téléphone type « Smartphone » sera disponible en 2026 (1 par foyer).

Si vous ne possédez pas cette carte, la demande est à faire grâce au formulaire du site internet www.bocage-mayennais.fr, rubrique « Obtenir la carte déchet » (renseignement au 02.43.08.77.60).



Quelles sont les étapes ?

L'année 2026 sera donc une année test et permettra aux usagers de s'adapter à ce nouveau fonctionnement, mais aussi de comptabiliser le nombre de dépôts et d'analyser les pratiques pour construire la future tarification. Les usagers continueront d'être facturés sur la base de la redevance actuelle, le mode de facturation restera donc inchangé.

En 2027, la redevance actuelle sera supprimée et la nouvelle facturation sera mise en place.
Des gestes pour réduire ses déchets





Portage des Repas à Domicile



PORTAGE DE REPAS à DOMICILE en liaison froide



L'engagement d'une association au service des Familles et du milieu rural

Le service de Portage de Repas à domicile, organisé par l'association Familles Rurales de Gorron a pour objet d'améliorer la vie quotidienne des bénéficiaires en livrant sur leur lieu de vie des repas variés, équilibrés et de qualité.

Ce service est de favoriser le maintien en bonne santé des personnes à leur domicile.

Livraison

L'association Familles Rurales de Gorron s'engage à assurer le service régulièrement pour couvrir les **7 jours de la semaine**.

Les repas sont livrés 3 fois par semaine :

- **le lundi** pour les repas du **mercredi** et du **mercredi**
- **le mercredi** pour les repas du **jeudi** et du **vendredi**
- **le vendredi** pour les repas du **samedi**, du **dimanche** et du **lundi**

Le Portage de Repas à domicile en liaison froide est ouvert aux habitants de Gorron et des communes environnantes.



Pour tout renseignement et accès au service :

Association Familles Rurales
3, rue de la Cour des Forges
53120 GORRON

Téléphone : 02-43-08-08-35 / 06-89-30-44-43
06-06-84-73-94
Mail : tom@famillesruralesdegorron.orange.fr

Une professionnelle et une équipe de bénévoles sont à votre service pour livrer vos repas à domicile et vous accompagner pour la téléassistance. **QUALITÉ, CONFIDENTIALITÉ, ÉCOUTE, SOLIDARITÉ, CONVIVIALITÉ** sont des VALEURS de notre association de Gorron.



présenceverte
assure la téléassistance

TELEASSISTANCE

Un service pour :

- Apporter une amélioration des conditions de vie
- Favoriser le maintien à domicile de toutes personnes fragilisées
- Alerter et déclencher une assistance (si nécessaire)

• Pour plus d'informations, contactez les bénévoles de l'association ou appelez le 02 43 08 08 35

Comment ça marche ?

La personne bénéficiaire est équipée (à son domicile) d'un déclencheur et d'un transmetteur. Dès qu'une pression est faite sur le bouton, le déclencheur (médailleur, montre...) se connecte à la **Centrale d'Ecoute** qui assure une **écoute permanente 24h/24 et 7j/7**. Un dialogue est établi avec la personne et, si nécessaire, une intervention auprès du réseau de solidarité ou des services de santé et d'urgence est lancé.

Ce service est installé par un professionnel.

Un service pour tous

Le service de Portage de Repas à domicile est accessible à tous. Cependant, les personnes ayant une incapacité à cuisiner de façon autonome, ayant une situation médicale nécessitant des soins ou ne pouvant se déplacer seront prioritaires.

Composition du plateau repas

- 1 plat
- 1 entrée (cuit/froid ou charcuterie)
- 1 viande ou poisson
- 1 légume ou riz
- 1 fromage ou produit laitier
- 1 dessert (pâtisserie ou fruit)
- 1 dessert pour le soleil

Pain et boisson
ne sont pas
fournis

→ Possibilité d'avoir des repas adaptés : sans sel, sans sucre, sans graisse... + enrichi en protéines et mixés (sur avis médical)

→ Repas élaborés sous contrôle d'une diététicienne.

Tarif - Applicable au 1er/05/2023

Le prix du repas, livré à domicile, en liaison froide est fixé à **7,50 €**.

Avec l'option mixée ou enrichie, il sera facturé **8,50 €**.



PORTAGE DE REPAS à DOMICILE

Familles Rurales,
des bénévoles
à votre service.

TELEASSISTANCE



Livraison en liaison froide

- Lundi
- Mercredi
- Vendredi



PORTAGE DE REPAS

GORRON & environs





Espaces de Partage et d'Initiatives



Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges ouverts à tous les habitants du Bocage Mayennais (quelque soit votre âge, votre situation, votre commune...).

A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

- Des ateliers manuels et créatifs pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des temps d'échanges autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- Des actions santé – bien-être : écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique...
- Les ateliers parents-enfants avec « Air de famille » pour les 3-12 ans qui propose des temps d'échanges autour de sorties, cuisine, bricolage ou musique et « les matinées d'éveil » pour les 0-3 ans, qui offrent des ateliers de psychomotricité, éveil musical, yoga, snoezelen et bébés signes.
- Des sorties pour découvrir son territoire : cinéma, découverte du patrimoine, expositions au Centre d'Art, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- La participation à la vie locale : décos de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres et le Festi d'Al, décos aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose, représentations de la chorale, décos de tables pour les repas des CCAS...



Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas vous déplacer



Création d'abeilles pour la fête de l'abeille à Gorron



Sortie parents-enfants au Mont Saint Michel



La chorale de l'EPI « L'EPI qui chante »

Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

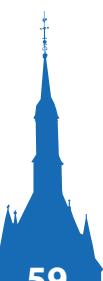
Le programme mensuel est disponible sur la page facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie. N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90 - epidubocage@orange.fr

Facebook : @epidubocage

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



COMMENT SE RACORDER AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE ?

Vous avez un projet de construction ou d'extension de bâtiment, d'habitation ou de local professionnel...
Un raccordement au réseau public d'électricité demande du temps et peut avoir un coût non négligeable.
Un conseil : anticipez ! On vous explique tout.

Votre parcours en 7 étapes



Retrouvez toutes les infos sur notre site internet <https://www.territoire-energie53.fr/>

Parc Technopolis - Rue Louis de Broglie 53810 CHANGÉ - Bât R | 02 43 59 99 44 | accueil@te53.fr | 



Vous servir sans accroc : La Poste vous informe !

Chaque année, plus de **2000 facteurs** sont mordus par des chiens lors de leur tournée. Cela peut avoir des conséquences graves, tant pour les facteurs que pour les propriétaires d'animaux.



Crédit image : @Eric HUYNH

4 gestes simples pour éviter le pire :

1. Assurez-vous que votre chien ne puisse pas s'échapper de votre propriété. Lors du passage du facteur, fermez bien votre portail ou attachez votre chien.
2. Placez votre chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir la porte lorsque le facteur sonne pour un colis ou un recommandé.
3. Si votre chien se met à courir en direction du facteur, merci de le rappeler fermement.
4. Vérifiez la bonne hauteur de votre portail et le bon entretien de vos clôtures pour éviter que votre chien ne s'échappe lors du passage de votre facteur.

Pour une distribution en toute sécurité, placez votre boîte aux lettres afin qu'elle soit accessible de l'extérieur, en bordure de voie ouverte à la circulation publique et disposez d'une sonnette aux abords de votre propriété.

Nous rappelons que les propriétaires de chiens sont pénallement responsables des dommages causés.

Nous vous remercions pour votre vigilance et votre coopération. Ensemble, évitons les incidents pour la sécurité de tous.

Annuaire des Associations de Brecé

NOM DE L'ASSOCIATION	NOM ET ADRESSE DU PRESIDENT	Contact
A. D. M. R. Aides ménagères : Portage des repas :	Mme ROMAGNÉ Christine 18 chemin des Petites Fontaines 53120 GORRON	Tél : 02.43.08.43.68
AMICALE des A. F. N.	M. LEFIZELIER Louis 4 rue du Domaine 53120 BRECÉ	Tél : 02 43 08 09 26
BRECÉ-SPORTS (VTT)	M. TIZON Daniel 70 rue des Avaloirs 53100 CHÂTILLON SUR COLMONT	Tél : 06 87 76 70 40
BRECÉ-SPORTS (VOLLEY)	Mme HELLOUIN Annie 13 rue Jules Renard 53120 GORRON	Tél : 06 07 67 24 96 brecessportsvolley@gmail.com
BRECÉ - GORRON FOOTBALL CLUB	M. DRAULT Olivier Co-Président M. HAMEAU Romain Co-Président	Tél : 07 51 66 36 90 Tél : 06 22 97 81 35
CLUB DE L'AMITIÉ (Ass.)	M. GOUSSIN Robert - Co-Président La Gesberdière aux Hirondeaux 53120 BRECE M. LEFIZELIER Louis - Co-Président 4 rue du Domaine 53120 BRECÉ	Tél : 02 43 08 61 52 Tél : 02 43 08 09 26
APEL BRECÉ Association de parents	M. LEFEVRE Fabrice 8 Nancé 53120 BRECÉ	Tél : 06 71 17 04 84
OGEC BRECÉ	M. EDON Flavien Verolle 53120 BRECÉ	
FAMILLES RURALES	M. DESLANDES Stéphane 1 La Croix 53120 BRECÉ	Tel : 02 43 08 47 87
SOCIÉTÉ DE CHASSE	M. POIRIER Patrick 14 La Vieuville 53120 BRECÉ	Tél : 02 43 08 63 10
SOCIÉTÉ DE PECHE	M. BETTON Rémi 29 rue de la Fontaine 53120 BRECÉ	Tél 02 43 08 65 02
BRECÉ, ENTRE NATURE ET PATRIMOINE	M. CHAINAY Alain 20 rue du Bocage 53120 BRECÉ	Tél. 02 43 08 45 89

Agenda 2026

JANVIER		JUILLET	
Vendredi 16	Assemblée générale Brecé Sports VTT	Dimanche 5	Kermesse de l'école Notre Dame de Pontmain par l'OGEC et l'APEL
Mercredi 28	Assemblée générale de Brecé entre Nature et Patrimoine		
Jeudi 29	Assemblée générale du Club de l'Amitié de Brecé		
FÉVRIER		AOÛT	
Samedi 7	Soirée de l'école Notre Dame de Pontmain Salle Polyvalente de Brecé par l'APEL	Samedi 19	Journée Européenne du Patrimoine
Mercredi 11	Concours de belote cantonal à Brecé par le club de l'amitié	Dimanche 20	Journée Européenne du Patrimoine
Vendredi 13	Assemblée générale APPMA Salle des Tilleuls		
MARS		OCTOBRE	
Dimanche 8	Marché du Terroir et de l'Artisanat pour «Cap vers l'autonomie» par Familles rurales	Samedi 10	Repas des Ainés Salle Polyvalente de Brecé
Samedi 14	Soirée dansante par Brecé Gorron Football Club à la Salle Polyvalente de Brecé	Dimanche 25	Repas couscous par Familles rurales Salle Polyvalente de Brecé
Samedi 14	Ouverture de la Pêche		
Vendredi 27	Portes ouvertes de l'école Notre Dame de Pontmain de 10h00 à 12h00		
AVRIL		NOVEMBRE	
		Mercredi 11	Commémoration de l'Armistice 14-18
		Dimanche 15	Journée pizza par Brecé Sports VOLLEY
		Dimanche 29	Matinée Tripes APPMA Salle Polyvalente de Brecé
MAI		DÉCEMBRE	
Jeudi 8	Commémoration de la Victoire 1939-1945		
Dimanche 31	Rando de la Colmont par Brecé Sports VTT		
JUIN			
Samedi 6	Fête de la Pêche avec initiation pêche à l'étang de la Graffardière à Colombiers du Plessis		
Dimanche 7	Passage des Motards ont du cœur vers 11h20		
Samedi 27	Visite du musée Maurice Dufresne et château d'Azay le Rideau par Familles rurales		

Les fêtes et manifestations auront lieu sous réserve d'autorisation préfectorale.
 Pour les fêtes et manifestations qui ne sont pas indiquées, merci d'informer les services de la mairie.
 La liste sera mise à jour sur notre **site internet** www.breche.com



Mairie de Brecé
2 Rue de la Mairie
53120 BRECÉ
02.43.08.64.52
E-mail : contact@brece.com



Horaires d'ouverture de la Mairie

Le **mardi et jeudi**
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30
Le **mercredi, vendredi**
de 9h30 à 12h30